

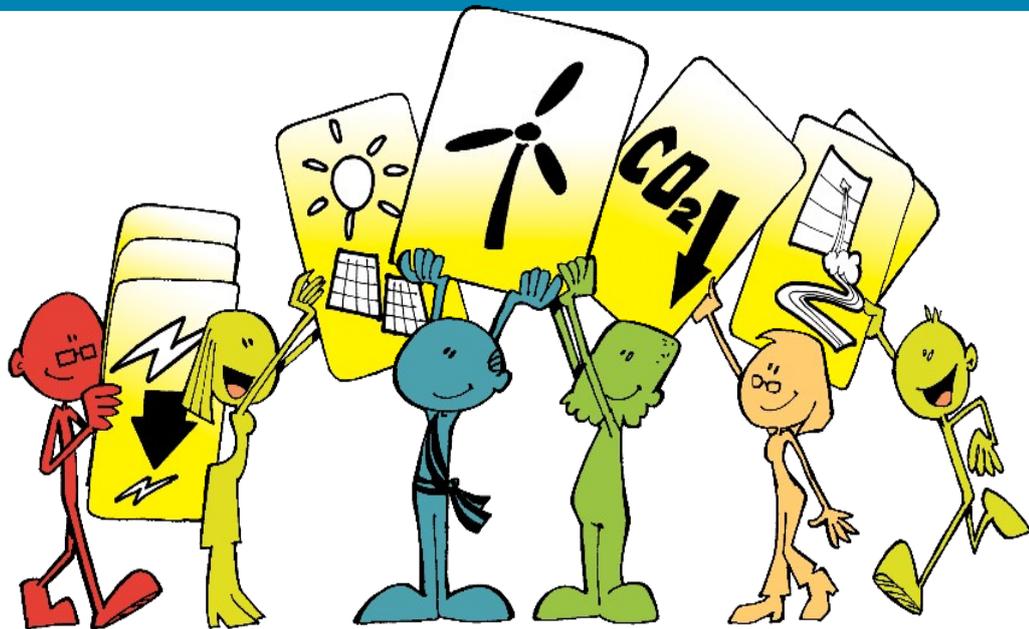


Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

Rapport à mi-parcours 2023

Communauté de communes

Centre Tarn



Copyright – Sylvain Pongj



SOMMAIRE

I- Cadre général- Objectifs et méthode.....	4
1.1- Le PCAET du territoire Centre Tarn et ses objectifs stratégiques : Articulation avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.....	4
1.2 Contexte et méthode de réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET.....	5
1.3 Éléments de contexte sur les premières années de mise en œuvre.....	7
II- Avancement du programme d'actions.....	9
2.1 Méthodologie mise en œuvre.....	9
2.2 Niveau d'avancement global.....	10
AXE 1 – Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : Le rendre plus opérationnel.....	11
AXE 2 – S'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive.....	15
AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.1 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers.	16
AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.2 : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés.....	20
AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.3 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables.....	24
AXE 2 TEPOS– Sous axe 2.4 : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale.....	27
AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires.....	32
AXE 3 – Accompagner la transition agricole et alimentaire de notre territoire.....	36
AXE 3 Transition Agricole/Alimentaire – Sous axe 3.1 : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation.....	37
Sous axe Transition Agricole/Alimentaire : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique.	43
III- Tendances d'évolution du territoire : les chiffres clés de la trajectoire « énergie-climat ».....	46
3.1 Les consommations d'énergie	47
3.2 Les productions d'énergie Renouvelable (EnR).....	50
3.3 Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).....	52
IV-Pistes de progrès :.....	54
Ajuster les dynamiques en cours.....	54

4.1 Synthèse des pistes de progrès.....	54
Tableau de synthèse des pistes de progrès et orientations du PCAET.....	54
De la Communauté de communes Centre Tarn :.....	54
4.2 Synthèse des points communs à l'échelle des 5 PCAETs : Des coopérations possibles.....	55
Axe Gouvernance et organisation	57
Axe Territoire à Energie Positive (TEPOS)	59
Axe Transition agricole et alimentaire.....	61
Axe Moyens et outils.....	63
V- Annexes.....	65
Annexe 1 : support exposé en bureau du 9 mai 2023 dédié au bilan mi-parcours du PCAET en Centre Tarn.....	65

I- Cadre général- Objectifs et méthode

1.1- Le PCAET du territoire Centre Tarn et ses objectifs stratégiques : Articulation avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides

En 2018, les 5 Communautés de communes qui composent le Pôle Territorial Albigeois Bastides se sont engagées dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), dans le cadre d'une démarche partagée. Cette démarche mutualisée, coordonnée par le PETR, s'est traduite par l'élaboration de cinq PCAET (un par Communauté de communes) intégrés dans un plan de mise en œuvre supra-territorial et qui ont été adoptés au début de l'année 2020 par les conseils communautaires des différentes EPCI).

Pour la Communauté de communes Centre Tarn, le Projet de Plan Climat Air Énergie Territorial a été approuvé par son conseil de communauté en séance du 28 janvier 2020, à Réalmont.

Suite au travail d'identification des principaux enjeux du territoire lors de la phase d'élaboration des PCAET, les grandes lignes du plan climat s'organisent autour de trois axes stratégiques :

- Mettre en place une gouvernance dans chaque EPCI et à l'échelle du Pôle, garantissant la mise en œuvre des actions, le suivi du projet et la participation des acteurs.
- S'inscrire dans une démarche de Territoire à Énergie Positive (TEPOS) en contribuant à l'ambition régionale REPOS de l'Occitanie et en veillant à s'adapter aux évolutions actuelles et futures du climat.
- Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire.



Ces axes stratégiques se déclinent en objectifs opérationnels eux-mêmes traduits dans un plan d'actions. A noter que certaines actions sont communes aux 5 PCAET et d'autres spécifiques à chaque communauté de communes.

1.2 Contexte et méthode de réalisation de l'évaluation à mi-parcours du PCAET

Les PCAET sont établis pour une durée de six ans et comme le prévoit le Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan Climat Air Énergie Territorial, « *après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public* » (Art. R. 229-51).

Des échanges avec les services de l'État ont apporté quelques éléments de précision sur les modalités de réalisation de ce rapport. En résumé, il s'agit ainsi de réaliser un bilan à mi-parcours présentant un état des lieux de la mise en œuvre du PCAET, dont la forme et le contenu sont laissés à l'appréciation des porteurs de la démarche.

A noter que tous les PCAET adoptés sont concernés par cette démarche de bilan à mi-parcours y compris les PCAET dits « volontaires ». Pour rappel, la Communauté de communes Centre Tarn s'est engagée dans une démarche volontaire de projet de PCAET.

A partir de l'automne 2022, un travail technique a donc été engagé, de manière collective à l'échelle des 5 Communautés de communes et avec le PETR, afin de définir une méthode de travail commune permettant de réaliser ce rapport à mi-parcours.

Au-delà de la production du rapport en tant que tel, ce chantier représente aussi une opportunité nous permettant d'engager une démarche qualitative pour (re)mobiliser autour de la dynamique portée au travers du PCAET mais également préparer l'évaluation à 6 ans.

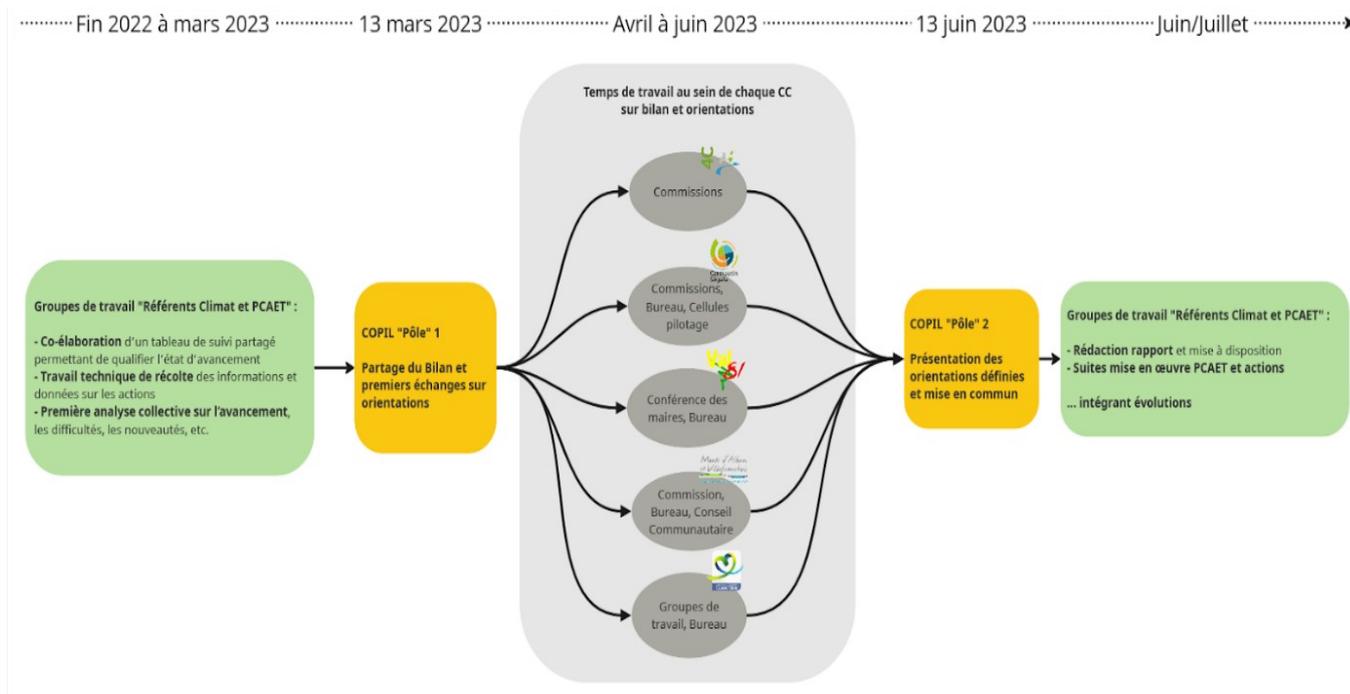
Au travers de cette démarche, il s'agit ainsi de :

- Faire un point sur l'état d'avancement des PCAET portés par les 5 communautés de communes.
- (Re)mobiliser les acteurs autour de la dynamique engagée (notamment élus, services et agents des communautés de communes, partenaires...).
- Réajuster si besoin certains éléments du PCAET, en particulier au niveau du plan d'actions lorsque cela s'avère nécessaire. En effet, en fonction du contexte actuel et des évolutions observées sur le territoire, certaines fiches actions peuvent être amenées à être ajustées (évolution, ajout, voire suppression d'actions en fonction du « réel » ; réflexion sur les indicateurs ; priorisation d'actions...).
- Profiter de ce travail pour préparer l'évaluation à 6 ans.

Concrètement, afin d'élaborer ce rapport à mi-parcours à l'échelle des 5 communautés de communes et avec le PETR, voici les principales étapes qui ont été menées :

- Réalisation d'un premier bilan technique du programme d'action par les agents référents "PCAET" des différentes communautés de communes.
- Organisation d'un comité de pilotage partagé avec les élus PETR et des 5 communautés de communes :
 - Présenter des objectifs du rapport à mi-parcours,
 - Présenter l'état du bilan intermédiaire « technique »,
 - Engager de premiers échanges sur les orientations communes,
 - Missionner chaque communauté de communes sur un travail sur les actions spécifiques à chaque EPCI
- Organisation d'une réunion ou plusieurs réunions au sein de chaque Communauté de communes sur les actions spécifiques (et proposition d'idées pour les actions communes).
- Organisation d'un 2^{ème} comité de pilotage partagé avec les élus PETR et ceux des 5 communautés de communes :
 - Ajuster éventuellement le bilan intermédiaire

- Mettre en commun les idées sur les actions communes
- Définir les orientations et propositions pour la suite du PCAET (à 3 ans)
- Rédaction finale des rapports et mise à disposition.



1.3 Éléments de contexte sur les premières années de mise en œuvre

Après leurs adoptions au début de l'année 2020 par les conseils communautaires des EPCI qui constituent le Pôle Territorial, les premiers mois de mise œuvre des PCAET se sont heurtés à plusieurs difficultés et ont été marqués par plusieurs faits importants à prendre en considération :

- La pandémie mondiale de COVID-19 avec ses différentes phases de confinements / dé confinements et les mesures de restrictions, d'urgences, priorités ou de soutien aux populations qui ont dû être prises par les pouvoirs publics et les collectivités locales jusqu'à fin 2021,
- Les élections municipales de mars et juin 2020 et le renouvellement des conseils communautaires qui a suivi avec l'arrivée de nouveaux élus,
- Un manque d'ingénierie et d'animation avec notamment le recrutement retardé d'agents dédiés (par exemple pour le PETR, avec l'arrivée d'un agent en 2022) ou des recrutements toujours en cours.

Toutefois, pendant cette période, de nombreuses actions ont malgré tout pu être engagées (cf. Bilan intermédiaire ci-dessous), mais ces différents événements n'ont pas permis une mise en route aussi optimale qu'envisagée initialement.

Ainsi aujourd'hui, une nouvelle étape s'enclenche avec la volonté d'accélérer le déploiement des PCAET au sein des communautés de communes ; même si la question de l'ingénierie nécessaire à son animation n'est pas encore pleinement résolue.

II- Avancement du programme d'actions

2.1 Méthodologie mise en œuvre

Afin de présenter ce premier bilan intermédiaire de mise en œuvre du plan d'actions, il a été réalisé un tableau de suivi permettant de qualifier, par grand axe du plan climat, l'état d'avancement (initié, non démarré, en cours, réalisé...), d'apporter des précisions sur les actions réalisées et de donner les premiers indicateurs disponibles.

Concernant la caractérisation de l'état d'avancement du plan d'actions initial, plusieurs niveaux ont été définis collectivement permettant d'apprécier la mise en œuvre de l'action :

- **Non démarrée** : l'action n'est pas enclenchée (0%)
- **A lancer** (prévue) : Première(s) décision(s) actée(s) et/ou premier(s) fait(s) générateur(s) permettant d'enclencher l'action (1 à 5%)
- **Initiée** : Mise en œuvre de premières modalités opérationnelles (6 à 15 %)
- **En cours** : Action en cours de déploiement (16 à 99 %)
- **Réalisée / terminée** : Action réalisée et/ou en fonctionnement (100 %)

Cette caractérisation a pour finalité de disposer d'une "photographie", la plus objective possible, de l'état d'avancement du plan d'actions initial.

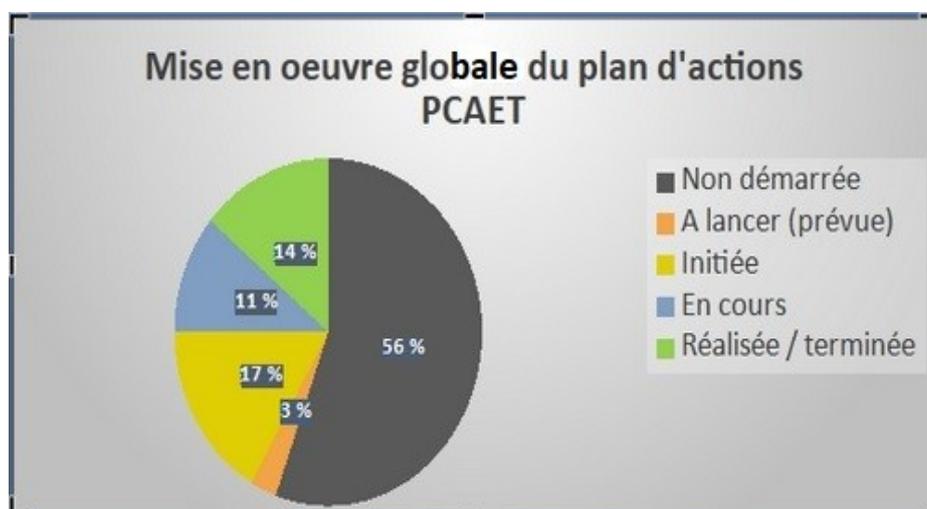
Tout au long du bilan, il sera réalisé, dans la logique collective qui a guidé ce travail, une comparaison entre l'état d'avancement à l'échelle de la Communauté de communes Centre Tarn et l'échelle PETR PTAB.

2.2 Niveau d'avancement global

Le plan d'action évalué est composé de 61 actions à l'échelle des 5 intercommunalités du Pôle. **Pour la Communauté de communes Centre Tarn, le plan d'actions évalué est composé de 43 actions.** Ce programme d'actions a été mis en œuvre pour la totalité de la période 2020-2026.

Notons que sur ces 3 années de mises en œuvre, deux ont été fortement perturbées par la crise sanitaire, comme évoqué précédemment.

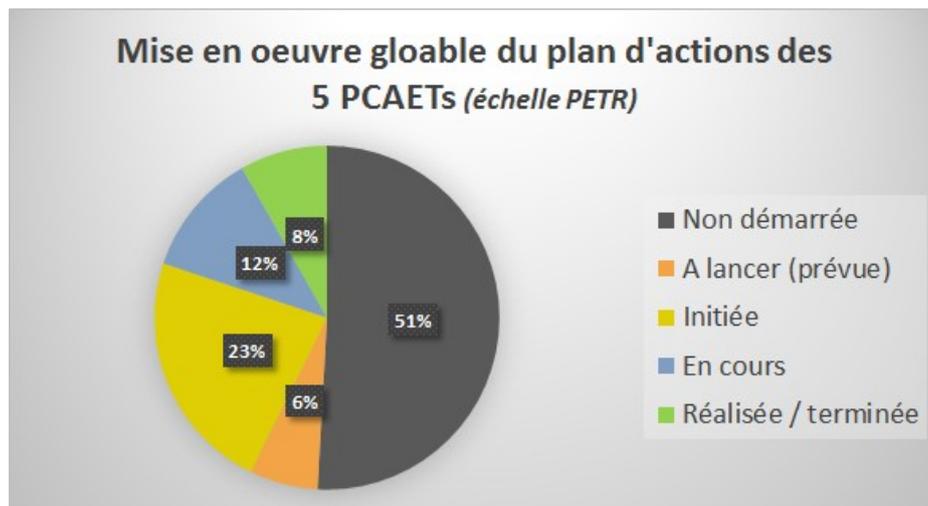
Un **avancement moyen estimé à 44 %** au bout de 3 ans pour le territoire Centre Tarn :



La composition de cet avancement moyen est le suivant :

- 14 % des actions sont réalisées et/ou terminées
- 11 % sont en cours de mise en œuvre
- 17% sont initiées, premières modalités opérationnelles
- 59% des actions ne sont pas lancées.

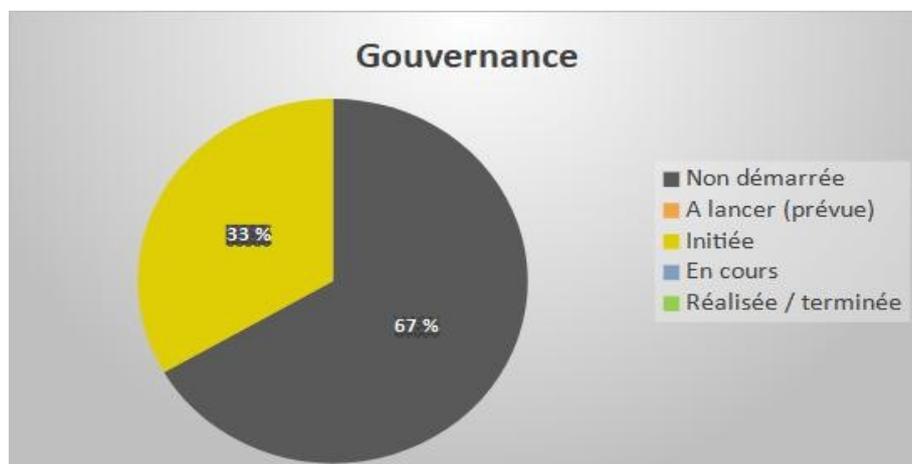
A mettre également en perspective avec l'état d'avancement des actions à l'échelle des 5 PCAETs du territoire Albigeois et Bastides. Avec un avancement moyen estimé à 49% au bout de 3 ans.



AXE 1 – Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : Le rendre plus opérationnel

L'axe 1 du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble **3 grandes actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **33 %**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant:

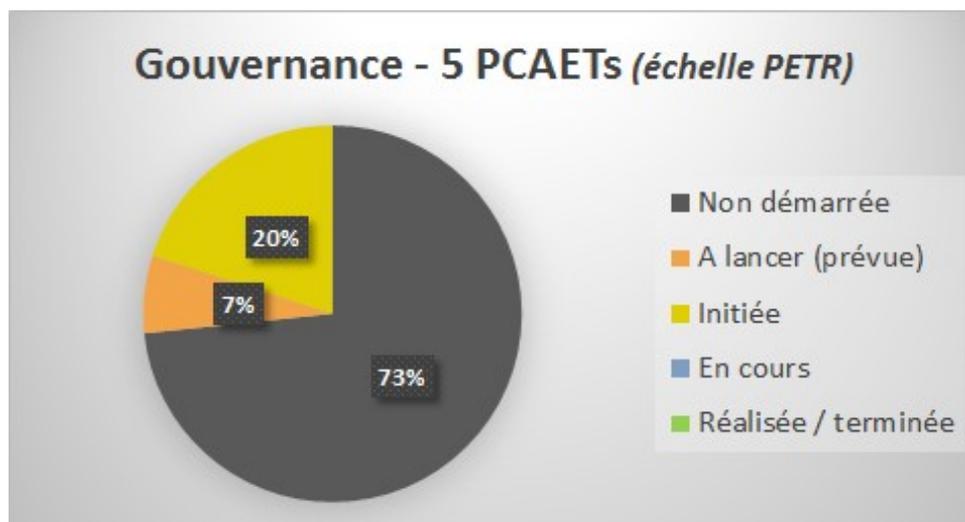


Tableau de synthèse

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
1	Gouvernance : Intégrer le PCAET dans le projet de la collectivité : Le rendre plus opérationnel	GOUV_1 : Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation	Initiée		X
		GOUV_2 : Définir une stratégie et plan annuel de formation des élus et des agents	Non démarrée		X
		GOUV_3 : Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe	Non démarrée		X

- **GOUV_1 : Fédérer et construire de nouveaux espaces de dialogue et de concertation**

Niveau d'avancement : **Initiée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn:

Depuis le début de mandat, une élue communautaire, membre du bureau du PETR PTAB, a la responsabilité d'animer un groupe de travail Environnement, constitutif de la commission Amélioration du cadre de vie. Les 2 autres groupes de travail constitutifs sont l'urbanisme et

l'Opah. Un technicien référent, qui œuvre sous la responsabilité du chef de pôle « Développement des territoires » a pour mission de coordonner le PCAET : Chargée d'animation environnement et prévention des déchets. Le binôme technicien/élu référent travaille ensemble à la construction et à la mise en œuvre des actions du PCAET.

Constat : le PCAET n'est pas un document partagé/ intégré dans toutes les compétences communautaires.

Participation de la collectivité aux travaux sur la gouvernance et la coopération avec la "Fabrique des Transitions" : entre 2021 et 2022 avec le Pôle Territorial.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

En complément de la désignation d'un élu référent "PCAET" et d'un technicien référent au sein de chaque communauté de communes, un réseau des agents et référents "PCAET" a été créé et animé par le PETR. Ce réseau de référents est un espace de coordination et de suivi des PCAETs et de leurs stratégies, de partage d'actualités / d'outils / d'expériences, et de coopération permettant de co-construire et mettre en œuvre des actions communes

Travaux sur la gouvernance et la coopération avec la "Fabrique des Transitions" : entre 2021 et 2022 le Pôle territorial s'est engagé dans la première promotion des territoires pilotes de la transition. Dans ce cadre, un travail spécifique a été mené visant à interroger les pratiques de coopération et les modes d'organisation pour accélérer la transition écologique à l'échelle du territoire. Cela a notamment permis de réaliser un diagnostic « participatif » afin d'analyser les modes de travail et de faire émerger des besoins et premières pistes de propositions pour améliorer les organisations et renforcer les coopérations (au sein des communautés de communes, avec le PETR, avec les acteurs locaux...). Ce travail s'est traduit par la mise en place de plusieurs groupes de travail "entre pairs" et d'espaces de dialogue entre élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.

- **GOUV_2 : Définir une stratégie et plan annuel de formation des élus et des agents**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

A ce stade de mise en œuvre du PCAET, il n'y a pas de stratégie et de plan annuel de formation. Toutefois, plusieurs actions de sensibilisation ou dispositifs de formation aux questions de transition ont été engagés à destination des agents et des élus du territoire à l'échelle du PETR :

- Organisation d'une formation collective de plusieurs agents à la Fresque du climat en 2020.

- Sur la base d'un travail collectif des référents PCAET des intercommunalités membres, le Pôle territorial a été lauréat de l'AAP MOBELUSACTEURS2020 de l'ADEME.

Un programme de sensibilisation et de mobilisation des élus et des acteurs locaux entre 2020 et 2022, a ainsi pu être défini. Ce dernier s'est caractérisé par l'organisation de nombreux temps forts de types conférences, visites de terrain, voyage d'études, ciné-débat,... autour de multiples sujets liés à la transition écologique et énergétique.

- Le Pôle territorial a également été lauréat de l'AAP MOBELUS2022 ce qui a permis d'organiser 2 sessions de formations à la transition écologique dédiées spécifiquement aux élus en décembre 2022. Cette action a ainsi mobilisé une trentaine d'élus.
- Des interventions plus ponctuelles ont également lieu sur différents sujets auprès des élus notamment (ex : intervention sur les enjeux Zéro Artificialisation Nette (ZAN) lors d'une conférence des maires).

- **GOUV_3 : Définir une stratégie de communication et son plan d'action interne et externe**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Un chargé de communication a été recruté par l'intercommunalité en 2021.

Cependant, il n'y a pas de stratégie et de plan d'action de communication concernant le PCAET et la transition. La communication s'effectue par action sur divers supports.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

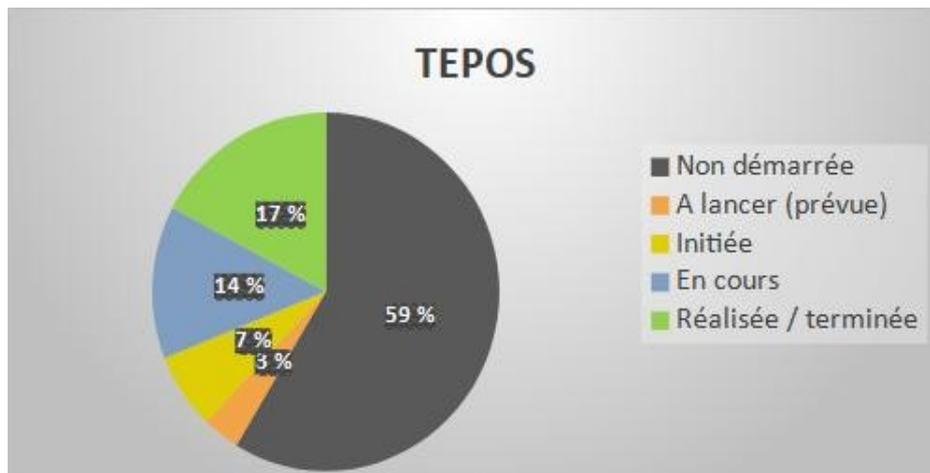
En 2022, à l'initiative du PETR, un "réseau de communicants" réunissant les différents chargés de communication de chaque communauté de communes a été créé et réuni une première fois. Ce groupe "communication" qui sera animé dans le temps aura vocation à être mis en lien avec le groupe des référents "PCAET" afin d'établir collectivement une stratégie et des actions/outils de communication autour des actions climat du territoire. Cette première rencontre a par exemple permis la publication d'articles dans les journaux ou magazines intercommunaux sur les actions climat-énergie et en faveur de la transition écologique.

Par ailleurs, le Pôle territorial diffuse 1 à 2 fois par mois une Lettre d'informations auprès des élus, agents des collectivités, associations et autres acteurs locaux sur les actualités et projets menés sur le territoire dont une large partie est dédiée actions climat-énergie.

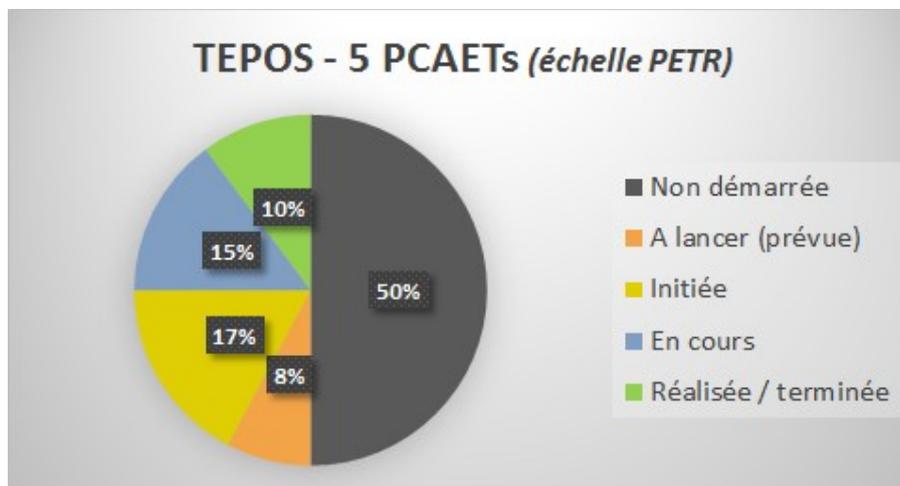
AXE 2 – S’inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive

L’axe 2 du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble 28 actions réparties en 5 sous axes. Son niveau d’avancement moyen est estimé à 41 %.

Le niveau d’avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d’avancement à l’échelle des 5 PCAETs est le suivant:



AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.1 : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers.

Le sous axe 2.1 « TEPOS : Engager les forces vives » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble 5 actions, son niveau d’avancement moyen est estimé à 33%.

Le niveau d’avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d’avancement à l’échelle des 5 PCAETs est le suivant:

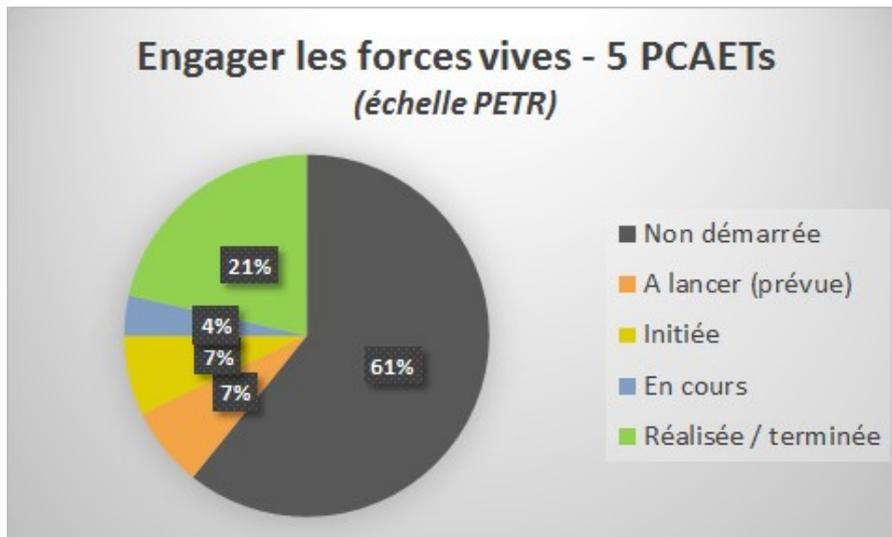


Tableau de synthèse

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Engager les forces vives : entreprises, associations, usagers ...	TEPOS_ACT1 : Constituer un fonds de la transition énergétique	Non démarrée		X
		TEPOS_ACT3 : Créer un « Club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique	Non démarrée		X
		TEPOS_ACT4 : Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable	Non démarrée		X
		TEPOS_ACT5 : Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat	Réalisée / Terminée		X
		TEPOS_ACT7 : Encourager le compostage collectif sur Réalmont et Montredon Encourager le compostage individuel	Réalisée / Terminée	X	

- **TEPOS_ACT1 : Constituer un fonds de la transition énergétique**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Création et mise en œuvre du fonds de soutien "coup de pouce" : En 2021, sous l'impulsion du réseau de bénévoles « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a lancé le fonds de soutien « Coup de Pouce » qui permet d'accompagner l'émergence d'initiatives

citoyennes en faveur de la transition écologique et énergétique à travers un fonds de soutien de 10 000 € (enveloppe annuelle). Ce fonds de soutien aux initiatives citoyennes vise à accompagner les actions à caractère collectif ayant une portée de transition énergétique et écologique sur les thèmes suivants : Transport et mobilités douces, Économies d'énergie et initiatives énergie renouvelable, Réduction des déchets, Alimentation durable, Biodiversité et patrimoine naturel.

Les projets lauréats bénéficient jusqu'à 2 000 € d'aides maximum et ont une année pour mettre en œuvre les actions.

Indicateurs de mise en œuvre du fonds "coup de pouce":

- 2 premières éditions ont eu lieu en 2021 et 2022
- 11 collectifs citoyens et/ou associations ont ainsi été lauréats de "coup de pouce" et ont reçu entre 1000 et 2000 euros
- Toutes les thématiques ciblées par le fonds sont représentées par les porteurs de projets lauréats

- **TEPOS_ACT3 : Créer un « club d'entreprises » pour la transition énergétique et climatique**

Niveau d'avancement : **Non démarrée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PÉTR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Organisation en janvier 2021 d'un premier comité technique « économie » mobilisant les chargés de missions « développement économique » et PCAET de chaque communauté de communes, ainsi que la CCI et la CMA. Ce COTECH visait à engager une réflexion sur la manière d'impliquer les entreprises dans le PCAET et les aider à agir sur leur propre fonctionnement. Lors de ce COTECH la CCI et la CMA ont ainsi pu présenter leurs dispositifs d'accompagnement respectifs. La réflexion pourrait être poursuivie.

Pas de suite en Centre Tarn à ce jour.

- **TEPOS_ACT4 : Favoriser le développement concerté et participatif des projets de production d'énergie renouvelable**

Niveau d'avancement : **Non démarrée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PÉTR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PÉTR.

- **TEPOS_ACT5 : Créer un observatoire des initiatives pour la transition énergétique et le climat**

Niveau d'avancement : Réalisée / Terminée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Création de l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau "Bouge ton climat" via la mise en place d'une plateforme en ligne géolocalisant et valorisant les différentes initiatives existantes sur le territoire :

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat » animé par le Pôle Territorial, un observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

Celui-ci recense toutes les actions citoyennes collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.

Un travail d'alimentation et de mise à jour des projets se fait au fil du temps (via notamment l'accueil d'un volontaire en service civique). Actuellement, 70 initiatives sont ainsi recensées sur l'observatoire. Ces initiatives sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, voir des acteurs de l'ESS (SCIC...). Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Énergie, Biodiversité et patrimoine naturel, Éducation et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Évènements. *Indicateurs : 70 initiatives répertoriées en janvier 2023 Fréquentation du site (460 visites entre septembre 2021 et septembre 2022)".*

- **TEPOS_ACT7 : Encourager le compostage collectif sur Réalmont et Montredon
Encourager le compostage individuel**

Niveau d'avancement : Réalisée / Terminée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Par cette action, les élus du groupe de travail Environnement présidés par la déléguée communautaire sont allés au-delà de l'objectif fixé et ont pu réaliser un travail collaboratif et transversal.

En effet, la crise sanitaire puis le changement de mandature ont minimisé les chances d'appropriation du Plan Climat Air Energie Territorial. Aussi, l'élue déléguée environnement souhaitait un projet mobilisateur qui participerait à atteindre les objectifs du plan climat.

Il se trouve qu'au sein du service déchet intercommunal, il n'y avait pas l'ingénierie pour élaborer le Plan local de Prévention des Déchets ménagers et assimilés.

Avec l'appui de l'élue, la chargée d'animation environnement en charge du PCAET, a proposé au DGS sa candidature en tant que chef de projet pour piloter, animer, et suivre, cette démarche concertée, structurée et obligatoire.

Ce, en lien avec les membres d'un comité de pilotage et d'un comité technique, tous réunis au sein d'une instance nommée : la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi dont la présidence a été confiée à la déléguée communautaire référente environnement.

Fin 2021, un plan d'actions de prévention des déchets ménagers et assimilés, concrètes et adaptées aux spécificités du territoire, a été adopté.

La chargée de mission a assuré le suivi d'une étude d'optimisation du service déchet couplée à une étude de faisabilité d'instauration de la tarification incitative. Étude soutenue par la Région et l'ADEME dans le cadre d'un Appel à Projet pour lequel la chargée de mission a assuré la candidature de l'établissement public.

L'implication du chargé de mission dans le service déchet s'est aussi traduite par la réalisation de deux rapports annuels sur le prix et la qualité du Service déchet.

Aussi la hiérarchie, qui souhaitait que ses compétences en gestion de projet, soient mises à disposition d'autres missions inscrites dans le PCAET, a profité du départ à la retraite d'un agent-ripeur, pour favoriser le recrutement d'un chef de service expert en prévention et gestion de déchets ménagers.

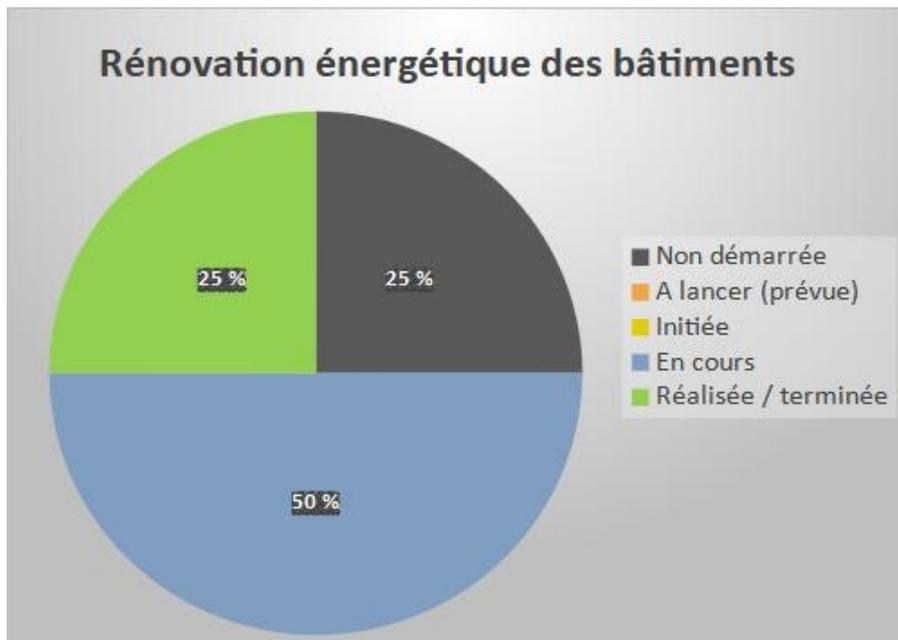
- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée.

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.2 : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés

Le sous axe 2.2 « TEPOS : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble **3 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **75 %**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant:

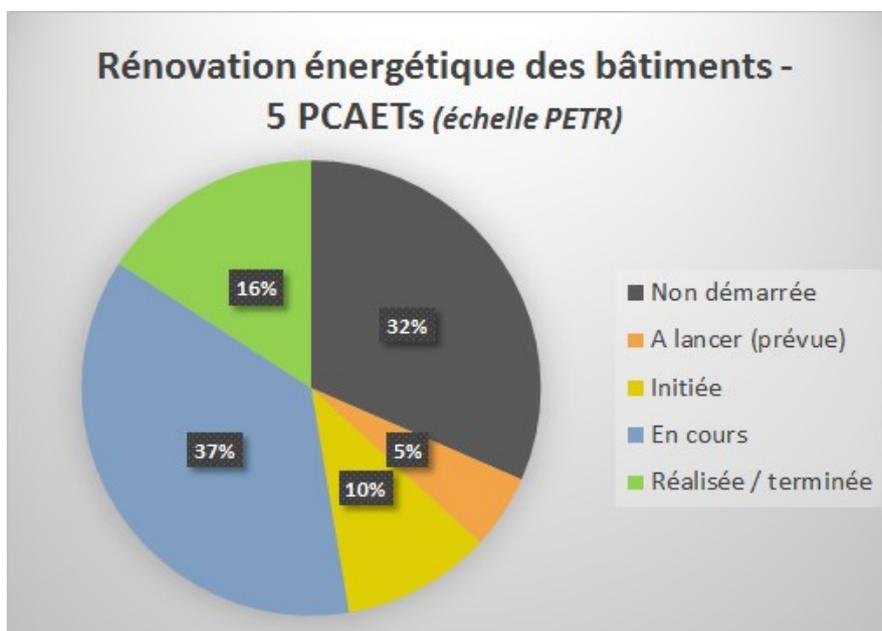


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et logements privés	TEPOS_BAT1 : Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique	En cours		X
		TEPOS_BAT2 : Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation	En cours		X
		TEPOS_BAT3 : Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique	Non démarrée		X
		TEPOS_BAT4 : Mettre en place une OPAH sur le territoire	Réalisée	X	

- **TEPOS_BAT1 : Démultiplier les points de sensibilisation et d'orientation des ménages pour la rénovation énergétique**

Niveau d'avancement : **En cours**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Le point de relais de l'information sur la rénovation énergétique pour notre collectivité est l'espace Maison France Services. Il propose des permanences de l'ADIL et de Tarn Renov' Occitanie.

Outre ces permanences, deux journées à destination du grand public nommées « RDV de la rénovation énergétique » ont été respectivement organisées le 8 février 2020 et le 18 février 2023 à l'espace intercommunal. L'ensemble des partenaires institutionnels et des artisans RGE du territoire étaient réunis en un même lieu, sous forme de forum, pour informer le grand public sur

les dispositifs et outils efficaces et efficaces en matière de rénovation énergétique. Des flash info ont été diffusés tout au long de l'évènement.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR. Le PETR était présent sur les événements « RDV de la rénovation énergétique » organisés par la CCCT.

- **TEPOS_BAT2 : Accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux et de rénovation**

Niveau d'avancement : En cours

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

L'accompagnement des propriétaires dans leur projet de travaux et de rénovation est réalisé par la SCIC REHAB.

Dans ce cadre, pour la Communauté de communes Centre Tarn, la SCIC REHAB a réalisé 31 audits de 2020 à juin 2023. Réalisation de 6 accompagnements dans le cadre de Rénov'Occitanie pour un montant de travaux effectués de 138 145 euros et un montant d'aides de 63 062 euros.

En 2019 la Communauté de communes décide d'entrer au capital de la SCIC REHAB.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Dans le prolongement de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) créée en 2014 dans le cadre d'un AAP de l'ADEME, les élus du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides, les 5 communautés de communes, de nombreuses entreprises locales du bâtiment, des propriétaires, des acteurs de l'habitat et de l'énergie se sont rassemblés au sein d'une même et unique structure d'accompagnement à la rénovation globale de l'habitat et créé la SCIC REHAB.

Cette coopérative est devenue le tiers de confiance tarnais de la rénovation. La SCIC REHAB propose aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, un accompagnement de A à Z : audit de leur logement, analyse des aides financières mobilisables, montage des dossiers, analyse des devis, visite de chantiers... pour réaliser un maximum d'économies d'énergie.

La SCIC REHAB intervient aujourd'hui dans tout le Tarn, dans le cadre du programme Rénov'Occitanie avec la Région Occitanie et le Département en tant que guichet unique de la rénovation. Les rénovations ont permis en moyenne de faire 46% d'économies d'énergie. Les travaux ont été réalisés quasi exclusivement par des entreprises locales du bâtiment, labellisées RGE.

- **TEPOS_BAT3 : Créer une coordination locale de prévention et de lutte contre la précarité énergétique**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_BAT4** : Mettre en place une OPAH sur le territoire

Niveau d'avancement : Réalisée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Une Opération Programmée d'amélioration de l'habitat a été menée sur les années 2020-2023. Une étude pré-opérationnelle d'OPAH a été réalisée en 2019. La convention d'OPAH (CCMAV + CCCT) a été signée avec l'ANAH le 02/03/2020 pour 3 ans.

Il a été décidé de prolonger une année de plus l'OPAH en Centre Tarn.

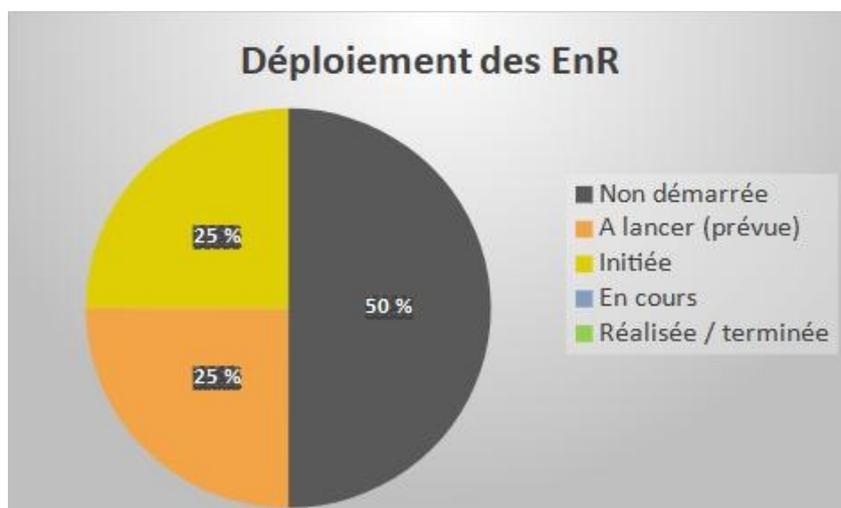
- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.3 : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables

Le sous axe 2.3 « TEPOS : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble **4 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **50%**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant:

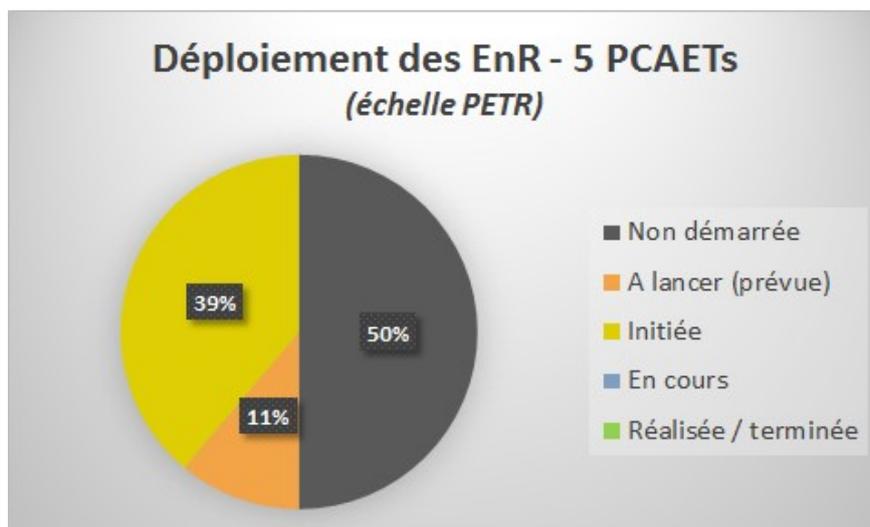


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Accélérer le déploiement des énergies renouvelables	TEPOS_ENR1 : Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles	Initiée		X
		TEPOS_ENR2 : Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable	Non démarrée		X
		TEPOS_ENR3 : Encourager l'émergence de coopératives citoyennes énergies renouvelables	Non démarrée	X	

		TEPOS_ENR4 : Réaliser un cadastre solaire de l'ensemble des toitures sur Centre Tarn	Non démarrée	X	
--	--	---	--------------	---	--

- **TEPOS_ENR1 : Lancer un appel à manifestation d'Intérêt pour toitures photovoltaïques agricoles**

Niveau d'avancement : **Initiée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Stage réalisé au sein du PTAB en 2019. Réalisation d'un questionnaire à destination des agriculteurs. Depuis, la chambre d'agriculture a mis en place un service d'accompagnement aux agriculteurs ; l'action se met donc en place progressivement.

- **TEPOS_ENR2 : Créer un incubateur intercommunal pour accélérer la concrétisation des projets de production d'énergie renouvelable**

Niveau d'avancement : **Non démarrée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_ENR3 : Encourager l'émergence de coopératives citoyennes énergies renouvelables**

Niveau d'avancement : **Non démarrée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Visite et rencontre de la SCIC EnerCOA (Aveyron) avec la SCIC Coop de Só : Le PETR Albigeois Bastides a organisé en partenariat avec Ouest Aveyron Communauté une rencontre entre les deux coopératives citoyennes locales de production d'EnR de ces 2 territoires : Coop de Só dans le Tarn et EnerCOA en Aveyron. Une délégation d'une vingtaine d'élus et d'agents du PETR et de membres

de Coop de Só sont partis à la rencontre des homologues Aveyronnais pour un temps d'échanges qui avait pour objectifs de :

- Identifier les champs de coopération possibles entre des collectivités locales et des acteurs de la transition comme les SCIC ou d'autres structures de l'ESS.
- Échanger sur la posture des élus dans ce type de démarche et notamment sur l'aide au démarrage apporté par les collectivités.
- Discuter de la professionnalisation des coopératives citoyennes et les modèles économiques engagés.
- Avoir une illustration concrète de la continuité de l'implication des collectivités dans un projet de cette nature.

- **TEPOS_ENR4** : Réaliser un cadastre solaire de l'ensemble des toitures sur Centre Tarn

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

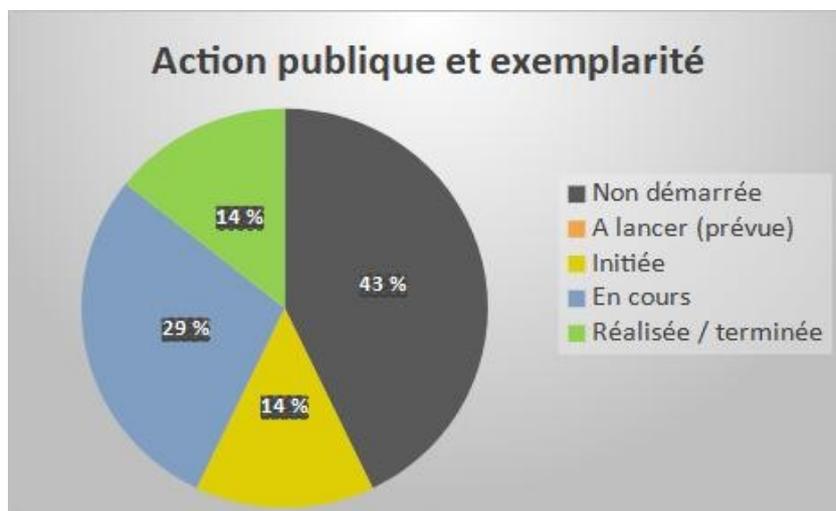
- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

AXE 2 TEPOS– Sous axe 2.4 : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale

Le sous axe « TEPOS : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble 7 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 57 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant :

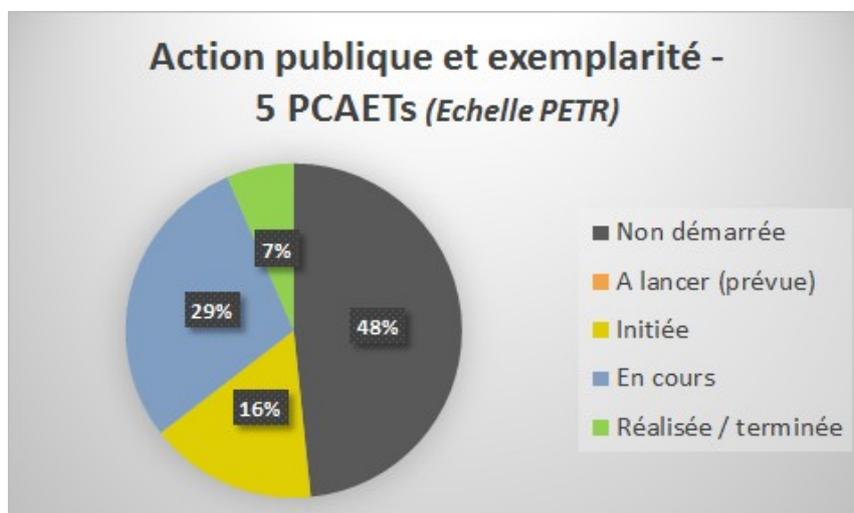


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Renforcer l'action publique locale et l'exemplarité intercommunale et communale	TEPOS_EXE1 : Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR	Non démarrée		X
		TEPOS_EXE2 : Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires	Non démarrée		X
		TEPOS_EXE3 : Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal.	Non démarrée		X
		TEPOS_EXE4 : Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes	En cours		X
		TEPOS_EXE9 : Contribuer à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.	Initiée	X	

- **TEPOS_EXE1 : Intégrer le PCAET dans les documents de planification PLUi, schéma de mobilité et schéma de raccordement aux ENR**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

La Communauté de communes dispose d'un PLUI mais concrètement le PCAET n'est pas intégré.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Les 5 communautés des communes ont réalisé, avec le Pôle, un schéma de mobilité qui identifie une feuille de route des actions à mener sur le territoire ; plan d'action qui a nourri les actions « mobilité » du PCAET.

- **TEPOS_EXE2 : Créer une mission interne de suivi des fluides des patrimoines intercommunaux et des communes volontaires**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_EXE3 : Créer une mission mutualisée de Conseil Technique et d'AMO "Energie" pour la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine intercommunal et communal.**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_EXE4 : Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public des communes**

Niveau d'avancement : En cours

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn

Des communes ont engagé avec le SDET un travail de rénovation de l'éclairage public afin de réduire les consommations. Certaines communes se sont également engagées dans l'extinction de l'éclairage public.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_EXE7 :** Etudier la faisabilité d'un réseau de chaleur bois énergie sur la commune de Réalmont

Niveau d'avancement : En cours

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn:

Cette action est à l'initiative de la commune de Réalmont. Le projet a été redimensionné.

Les dernières analyses réalisées par Trifyl ont conduit la Municipalité à retenir l'installation d'une chaufferie bois alimentant le groupe scolaire et la salle polyvalente. Étendre le réseau de chaleur à d'autres bâtiments ne permet pas d'atteindre les seuils de rentabilité.

La chaufferie sera installée avant l'hiver 2023.

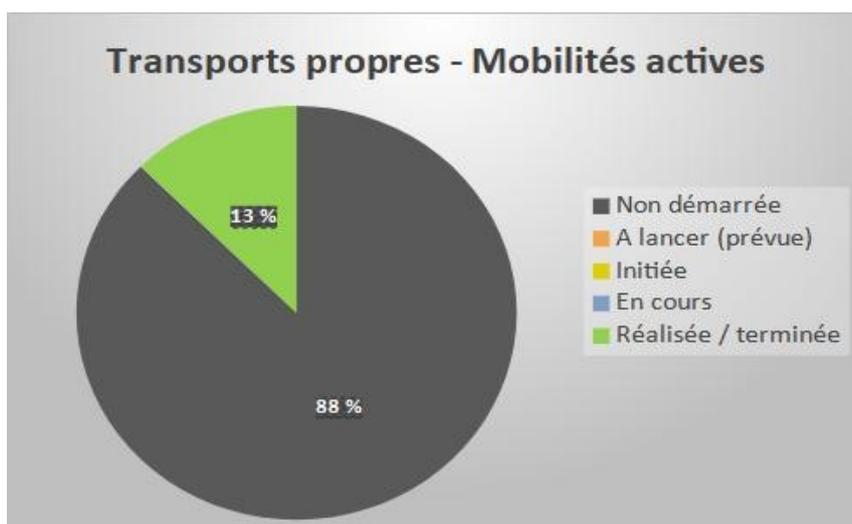
- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

AXE 2 TEPOS – Sous axe 2.5 : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires

Le sous axe 2.5 « TEPOS : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble **8 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à 13 %.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant :

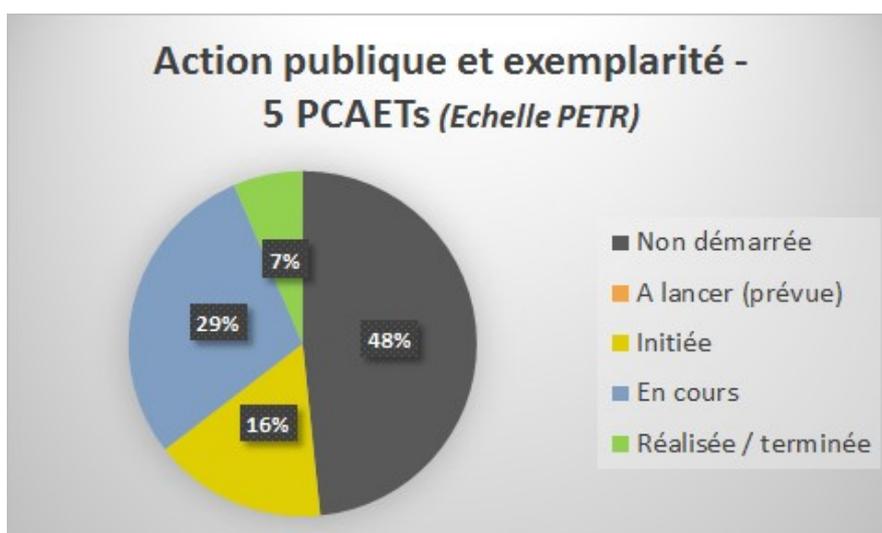


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
2	S'inscrire dans une démarche TEPOS : Favoriser les transports propres, les mobilités actives et solidaires	TEPOS_MOB3 : Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes	Non démarrée	X	
		TEPOS_MOB5 : Créer/Adapter un service de Transport à la demande adapté aux besoins des habitants	Non démarrée	X	
		TEPOS_MOB7 : Harmoniser le TAD (PATB)	Non démarrée		X
		TEPOS_MOB8 : Promouvoir le système d'autostop organisé "Rézo Pouce" à l'échelle du PETR	Non démarrée		X
		TEPOS_MOB9 :Mettre en place un système de location de vélos classiques et à assistance électrique (VAE) de courte et moyenne durée	Réalisée	X	
		TEPOS_MOB10:Comm uniquer de manière pédagogique, et via des canaux diversifiés, autour de la palette d'offres alternatives à	Non démarrée	X	

		la voiture			
		TEPOS_MOB11 : Faciliter l'expérimentation des mobilités alternatives à la voiture et réaliser des opérations de sensibilisation auprès du grand public	Non démarrée	X	
		TEPOS_MOB12 : Proposer des "chèques mobilité" aux publics vulnérables	Non démarrée	X	

- **TEPOS_MOB3** : Créer de nouvelles aires de co-voiturages, améliorer la visibilité des aires existantes

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_MOB5** : Créer/Adapter un service de Transport à la demande adapté aux besoins des habitants

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_MOB7** : Harmoniser le TAD (PATB)

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_MOB8** : Promouvoir le système d'auto-stop organisé "Rézo Pouce" à l'échelle du PETR

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_MOB9** : Mettre en place un système de location de vélos classiques et à assistance électrique (VAE) de courte et moyenne durée

Niveau d'avancement : Réalisée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

7 VAE ont été acquis et mis à disposition gratuite des habitants du Centre Tarn hors période estivale sur une durée de 1 semaine maximum. Un système de location a ainsi été mis en place.

La Communauté de communes envisage d'acquérir des roues électriques.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'actions initiées par le PETR.

- **TEPOS_MOB10** : Communiquer de manière pédagogique, et via des canaux diversifiés, autour de la palette d'offres alternatives à la voiture

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_MOB11** : Faciliter l'expérimentation des mobilités alternatives à la voiture et réaliser des opérations de sensibilisation auprès du grand public

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

- **TEPOS_MOB12** : Proposer des "chèques mobilité" aux publics vulnérables

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par le Centre Tarn.

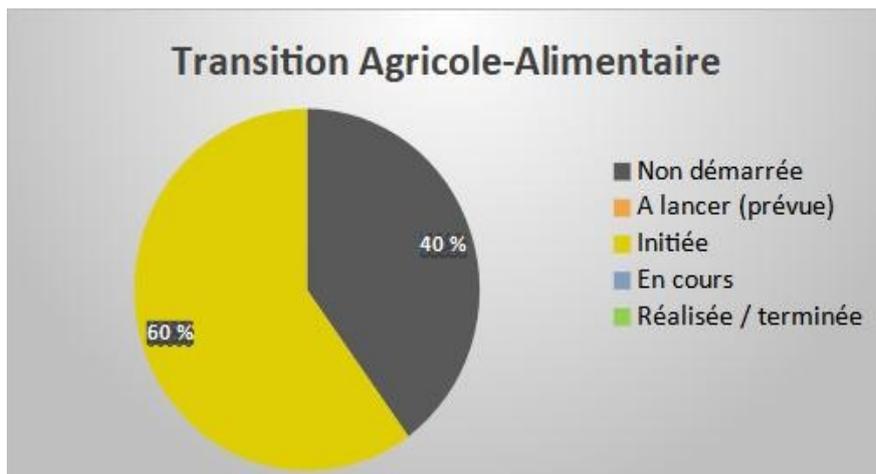
- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

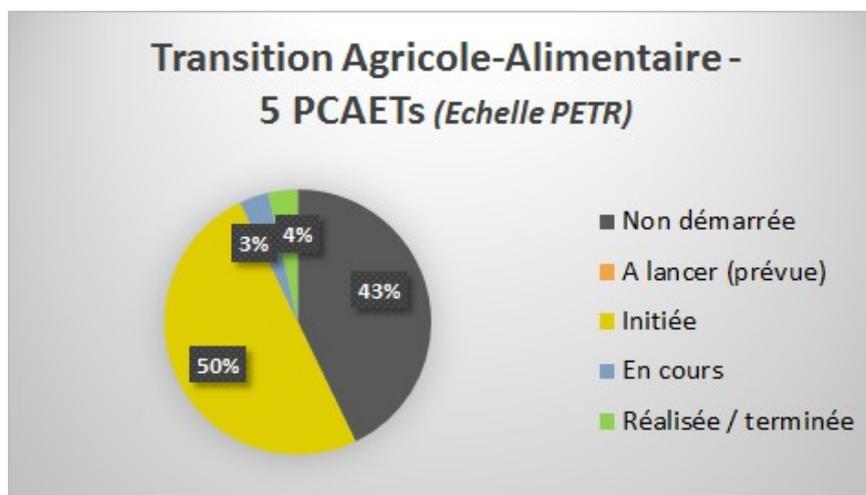
AXE 3 – Accompagner la transition agricole et alimentaire de notre territoire

L'axe 3 du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble **5 actions** réparties en 3 sous axes. Son niveau d'avancement moyen est estimé à **60 %**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



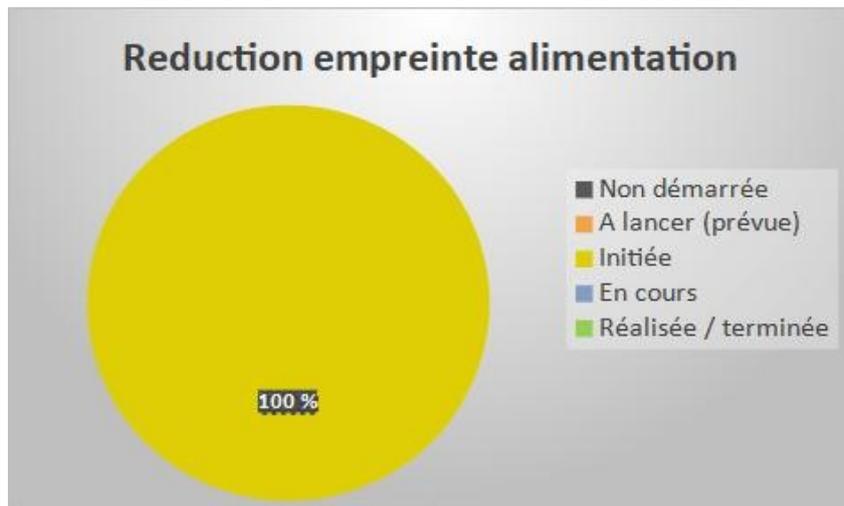
La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant :



AXE 3 Transition Agricole/Alimentaire – Sous axe 3.1 : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation

Le sous axe 3.1 « Transition Agricole/Alimentaire : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentation » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble **2 actions**, son niveau d'avancement moyen est estimé à **100% d'initiée**.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant :

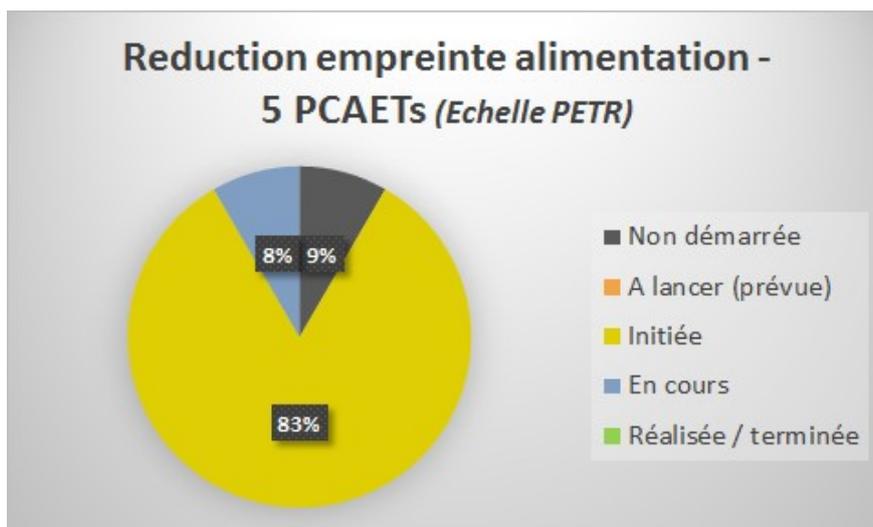


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
3	Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire : Réduire l'empreinte climatique de l'alimentaire	AGRI_ALI1 : Préservation et mobilisation du foncier agricole	Initiée		X
		AGRI_ALI2 : Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial	Initiée		X

- **AGRI_ALI1 : Préservation et mobilisation du foncier agricole**

Niveau d'avancement : **Initiée**

- Actions spécifiques à la Communauté de communes Centre Tarn :

Pas d'action initiée par la CC Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

2019-2020 : Sur Centre Tarn avec la Chambre d'agriculture : Accompagner la transmission des exploitations : identifications des cédants sans repreneurs avec les élus, contacts par la chambre d'agriculture, accompagnement des volontaires dans une démarche de transmission et de formulation d'une offre

2017-2020 : Sur CCMAV, repérage des zones propices au maraîchage dans la vallée du Tarn, contact avec les propriétaires, accompagnement des cédants avec le dispositif OCCTAV

2022 -2023 : Dans le cadre du PAT, la chambre d'agriculture a réalisé un état des lieux du maraîchage sur le territoire. En 2023, ce bilan doit être présenté aux élus dans chaque CC et engager un travail de repérage de foncier à préserver

2022 : En partenariat avec Terre de Liens Midi-Pyrénées, l'Adeart et Terres Citoyennes Albigeoises un cycle de deux formations-actions autour des enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission agricole a été organisé en mai et octobre 2022 :

16 mai 2022 : une formation et une visite de ferme pour aborder les acteurs et les enjeux du foncier agricole, de l'installation et de la transmission, les pistes pour faire coïncider les transmissions - reprises, l'acquisition de foncier pour favoriser les installations.

3 octobre 2022 : atelier permettant aux participants d'avancer sur la définition des objectifs de chacun et d'imaginer les plans d'actions à développer dans les prochaines années.

Indicateurs : vingtaine d'élus et techniciens participants

- **AGRI_ ALI2 : Intégrer les objectifs climatiques du PCAET dans le projet alimentaire territorial**

Niveau d'avancement : **Initiée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn:

Depuis 2022 : programme d'animations pour sensibiliser sur l'alimentation locale .

2023 : Défi alimentation locale personnalisé mené avec 10 ménages du Centre Tarn.

- Actions à l'échelle du PÉTR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Octobre 2020 : formation des cuisiniers sur les menus végétariens (recettes + aspect nutritionnel)

Novembre 2022 : formation des cuisiniers sur l'introduction produits issus de l'agriculture biologique en lien avec la diminution de la part carnée

Décembre 2022 : présentation de la loi Egalim aux élus et agents de la restauration

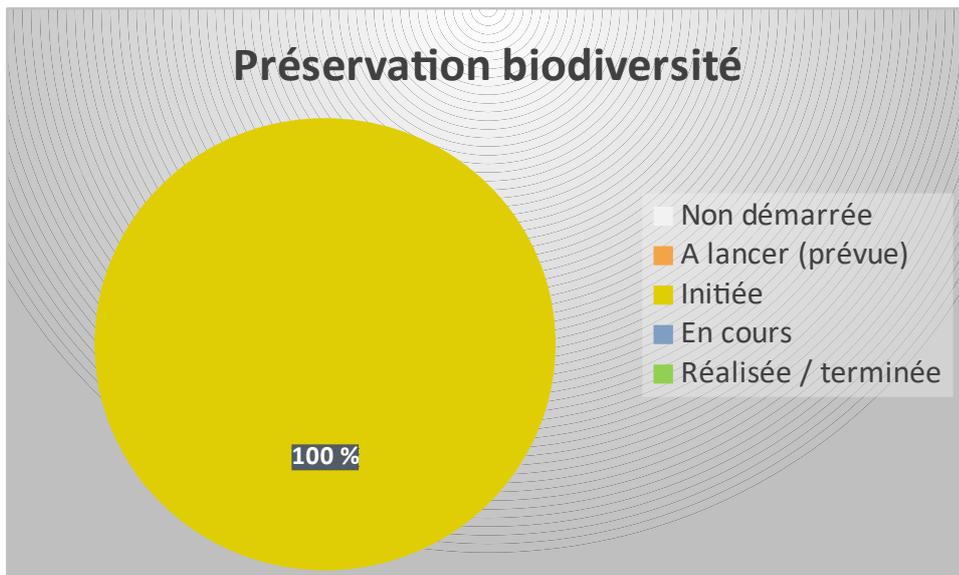
Mars 2022 : webinaire de présentation de la loi Egalim + Climat et résilience avec les impacts sur la restauration collective pour les élus et agents

Octobre 2022 : Goûtons nos campagnes : semaine d'événements avec atelier de sensibilisation grand public : deux ateliers intergénérationnelles autour de l'alimentation durable, atelier cueillette et dégustation de plantes sauvages

1.1.1. Sous axe Transition Agricole/Alimentaire : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes

Le sous axe « Transition Agricole/Alimentaire : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes » du PCAET de la Communauté de communes Tarn rassemble 1 action, son niveau d'avancement moyen est estimé à 100% d'initiée.

Le niveau d'avancement des actions se répartit:



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant :

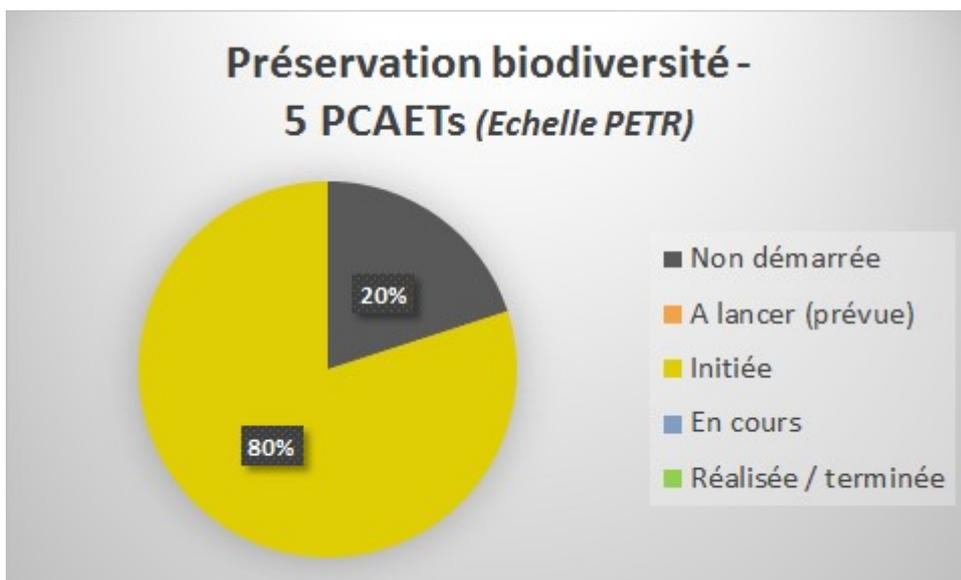


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
3	Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire : Préserver la biodiversité pour renforcer le fonctionnement agro climatique des écosystèmes	AGRI_BIO2 : Créer des réserves de biodiversité et de stockage de carbone, renforcer les continuités écologiques	Initiée	X	

- **AGRI_BIO2 : Créer des réserves de biodiversité et de stockage de carbone, renforcer les continuités écologiques**

Niveau d'avancement : **Initiée**

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn :

En 2020, la CC Centre Tarn a lancé sur son foncier communautaire un programme de plantations labellisées « végétal local ». Le déroulement du programme a été le suivant :

2020-2021 : phase 1 : plantation sur le foncier communautaire en partenariat avec l'association « Arbres et Paysages Tarnais »

2022 : phase 2 : amener les communes membres à faire de même- convention entre la Communauté de communes Centre Tarn et Arbres et Paysages pour apporter un conseil plantation aux communes volontaires- Conseils financés par la CC Centre Tarn. 4 sur 11 communes ont effectué des plantations. Trame verte et bleu du PLUI; Travail mené dans le cadre de PVD pour Réalmont.

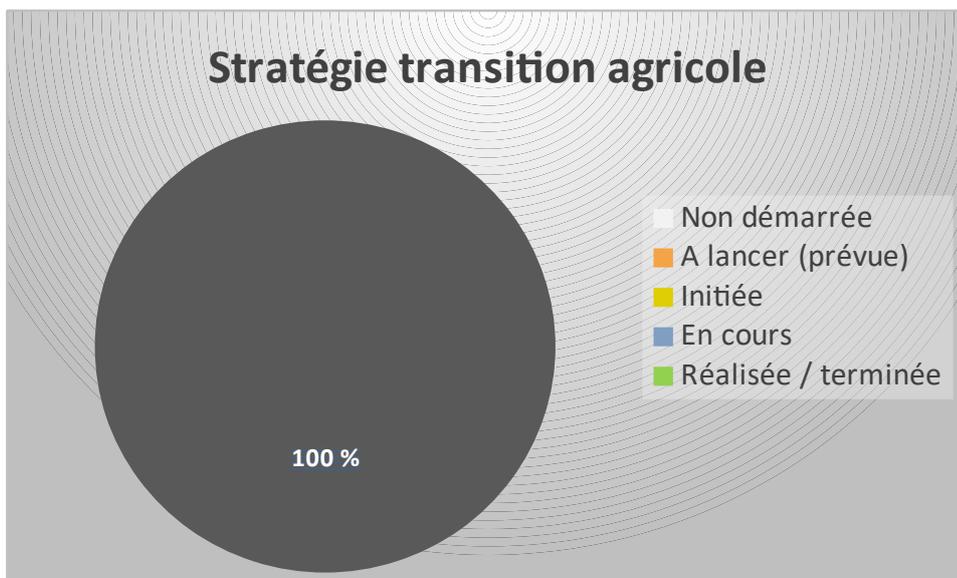
- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

Sous axe Transition Agricole/Alimentaire : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique

Le sous axe «Transition Agricole/Alimentaire : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique » du PCAET de la Communauté de communes Centre Tarn rassemble 2 actions, son niveau d'avancement moyen est estimé à 0%.

Le niveau d'avancement des actions se répartit ainsi :



La mise en perspective avec le niveau d'avancement à l'échelle des 5 PCAETs est le suivant :

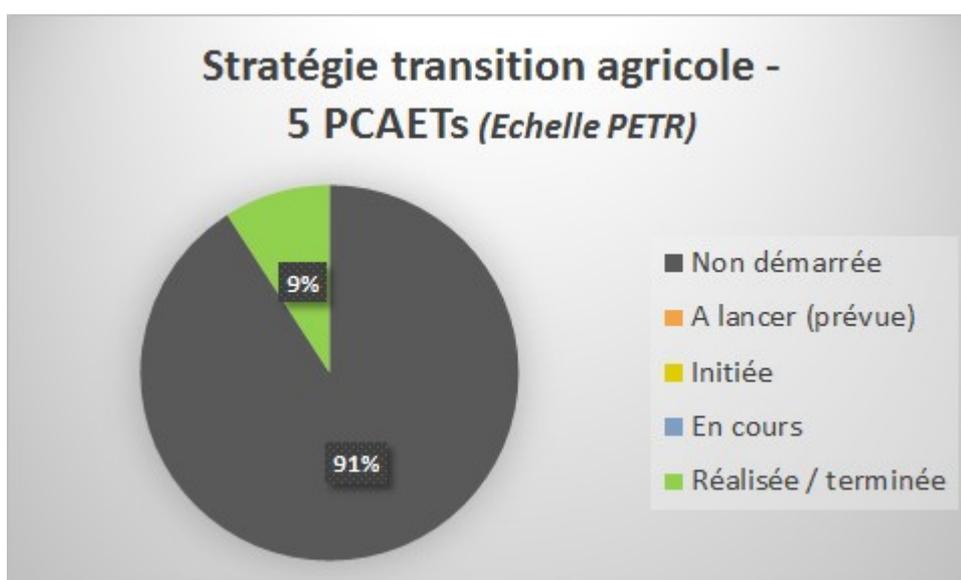


Tableau de synthèse :

N° AXE	INTITULE DE L'AXE	ACTION		ECHELLE DE L'ACTION	
		Intitulé	Etat d'Avancement	CENTRE TARN	CENTRE TARN et PETR
3	Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire : Définir une stratégie pour accompagner la transition agricole et limiter la vulnérabilité de l'agriculture au changement climatique	AGRI_STR1 : Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture	Non démarrée		X
		AGRI_STR2 : Définir les priorités agricoles du territoire et mettre en place une veille sur les opportunités d'actions en liens avec ces priorités	Non démarrée		X

- **AGRI_STR1 : Co-construire une stratégie et un plan d'adaptation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn.

Pas d'action initiée par la CC CENTRE TARN.

- Actions à l'échelle du PETR et/ou à plusieurs communautés de communes :

Été 2019 : stagiaire de 3 mois sur le rôle des collectivités dans la transition agricole + simplification du diagnostic Aafterres 2050

Déc 2019- février 2020 : Enquête auprès des exploitations sur le développement photovoltaïque avec la chambre d'agriculture

Nov 2019 : organisation d'un séminaire agricole avec M. Parmentier : changement climatique et agriculture

Déc. 2019 : cotech pour définir une méthodologie de concertation des agriculteurs

Janvier 2020 : forum ouvert avec les partenaires « *Comment massifier les changements de pratiques agricoles et diminuer la vulnérabilité au changement climatique ?* »

Mars 2020 : deux réunions de concertation organisées : Val 81 et CCMAV (une vingtaine de producteurs présents). Réunions à Carmaux et Réalmont annulées à cause du Covid

Mars 2020 : accueil d'une stagiaire (6 mois) autour de la compensation carbone : quelles sont les opportunités pour le territoire et les agriculteurs ?

Sept 2020 : Cotech pour présenter les résultats du stage, reprogrammer les réunions + identifier les actions portées sur la transition agricole par chaque partenaire

Nov 2020 : réunions annulées à cause du nouveau confinement

Juin 2021 : écriture d'une fiche action pour le PAT par la chambre d'agriculture : faciliter la transition des systèmes et pratiques agricoles sur le territoire : diagnostics des exploitations + rencontres collectives => action non financée lors de l'AAP France Relance donc non mise en place

- **AGRI_STR2 : Définir les priorités agricoles du territoire et mettre en place une veille sur les opportunités d'actions en liens avec ces priorités**

Niveau d'avancement : Non démarrée

- Actions spécifiques à la communauté de communes Centre Tarn.

Pas d'action initiée par la CC CENTRE TARN.

- Actions à l'échelle du PETR PTAB et/ou à plusieurs communautés de communes :

Pas d'action initiée par le PETR.

III- Tendances d'évolution du territoire : les chiffres clés de la trajectoire « énergie-climat »

Ce bilan à mi-parcours permet de revenir sur quelques chiffres du territoire, tant à l'échelle PETR PTAB que intercommunale, afin d'analyser des évolutions et des tendances.

L'objectif étant de pouvoir répondre à la question : Où ces 2 entités territoriales sont situées dans la trajectoire «TEPOS» aujourd'hui ?

Aussi, seront respectivement présentées les consommations d'énergie, les productions d'énergie renouvelable et pour terminer les émissions de Gaz à Effet de serre.

L'ensemble des données présentées sont issus de l'Observatoire Régional Climat Énergie en Occitanie (ORCEO).

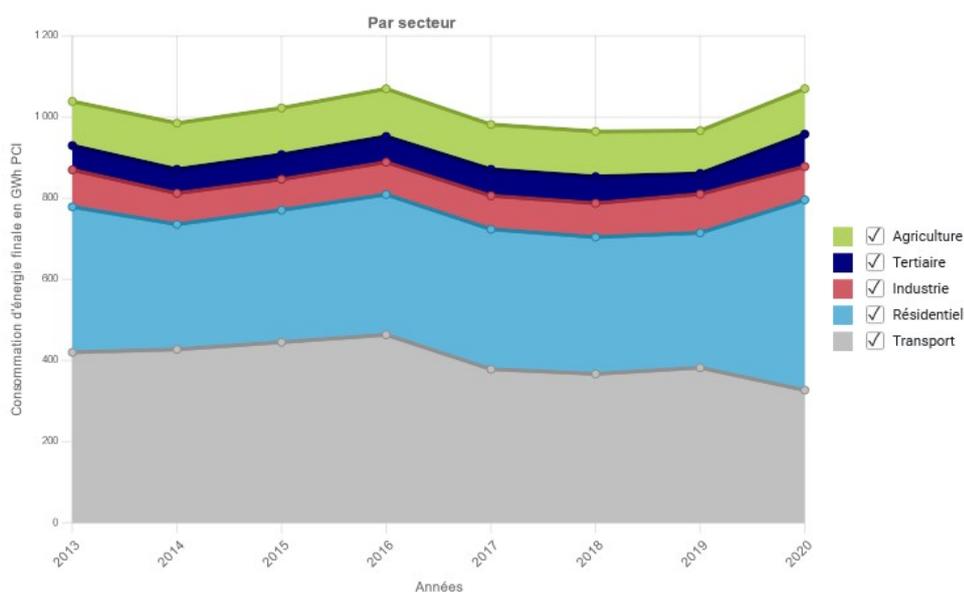
3.1 Les consommations d'énergie

A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI) la consommation d'énergie est de :

- **1021,82** GWh en 2015
- **1069,20** GWh en 2020

Soit une augmentation de **+ 4,6 %** entre 2015 et 2020, notamment sur le secteur résidentiel (**+44 %**)

Par secteur :



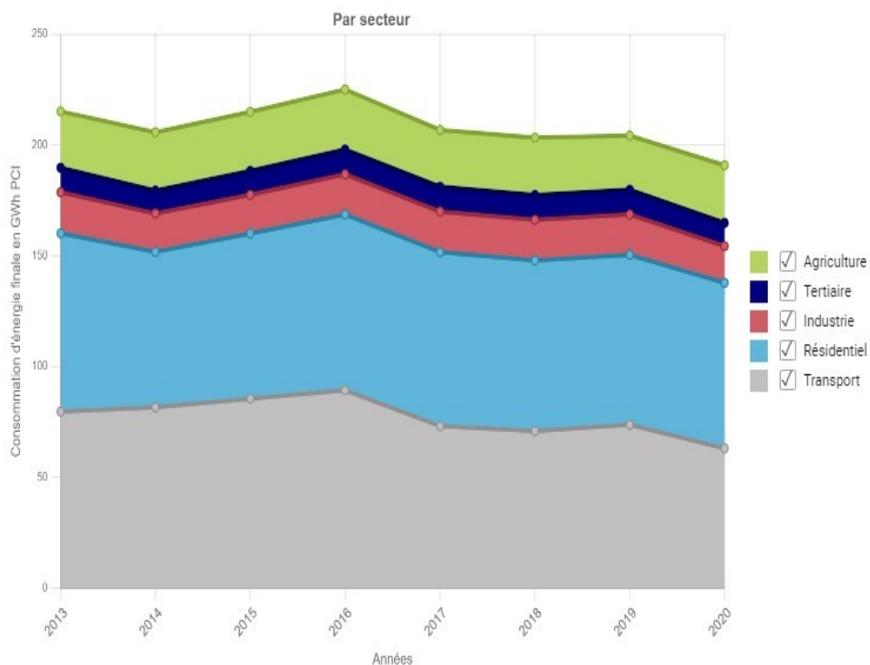
Source de l'historique : ORCEO 2022

A l'échelle de la Communauté de communes Centre Tarn, la consommation d'énergie est de :

- **214,96** GWh en 2015
- **190,85** GWh en 2020

Soit une baisse de **- 12,63 %** entre 2015 et 2020. Cependant, il convient d'analyser ces chiffres avec prudence. En effet, ces chiffres sont ceux de l'année 2020, période de la pandémie COVID. Il faudra attendre les résultats des prochaines années, pour vérifier la baisse réelle des consommations d'énergie du territoire.

Par secteur :

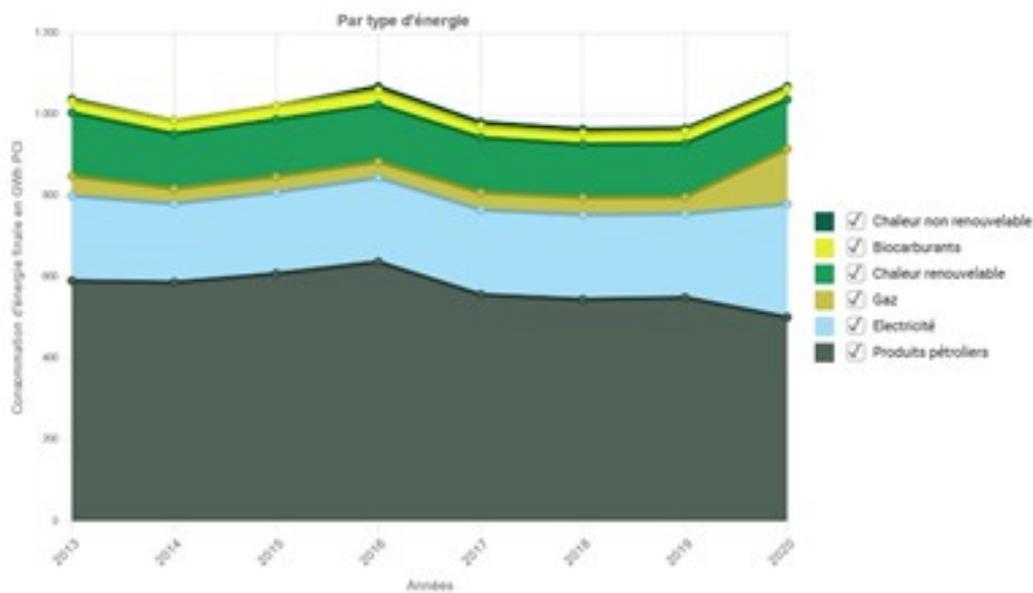


Source de l'historique : ORCEO 2022

Analyse par typologie d'énergie consommée :

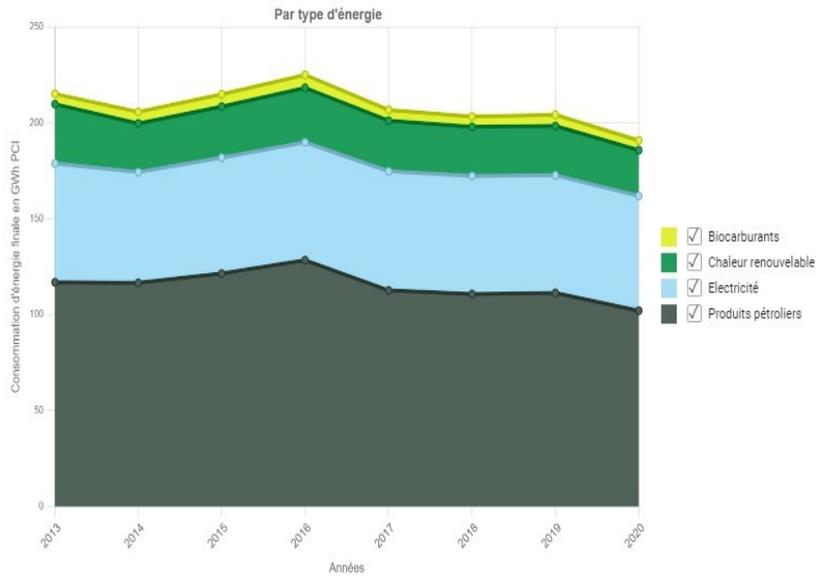
- A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI)

Par énergie :



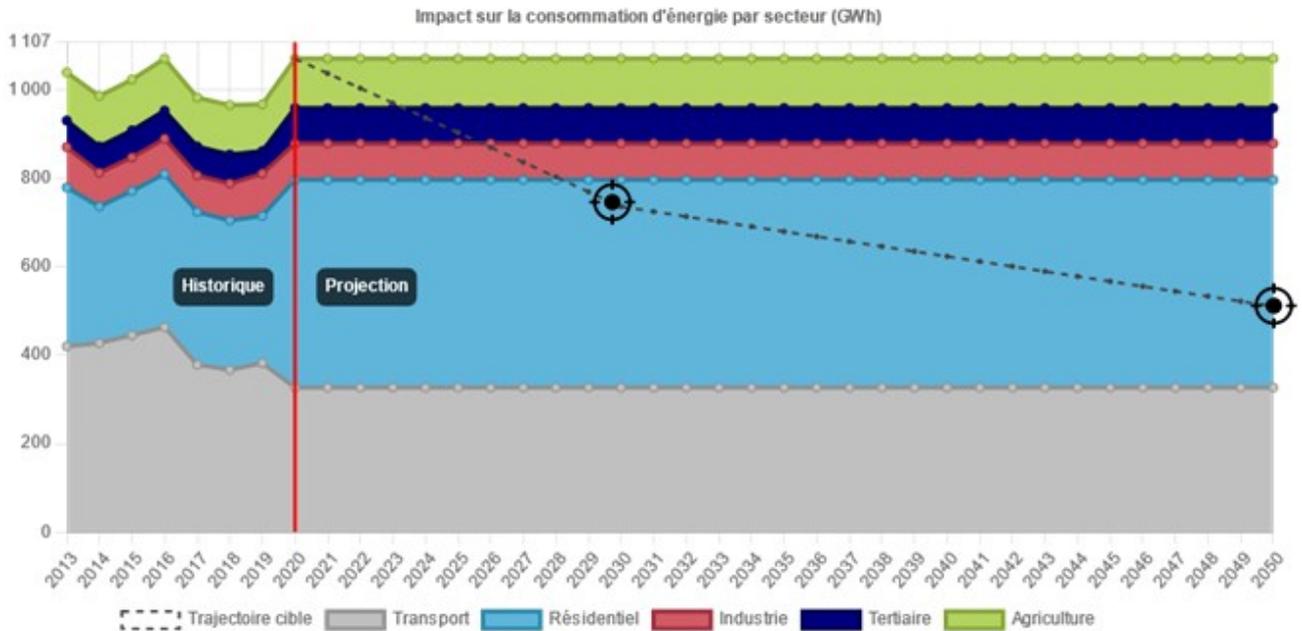
- A l'échelle de la Communauté de communes Centre Tarn

Par énergie :



Source de l'historique : ORCEO 2022

Impact sur la consommation d'énergie par secteur : Trajectoire visée pour 2050.



A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI), les cibles sont de:

- **-28%** en 2030 soit une consommation totale d'énergie de 735 GWh. A la vue des résultats, pour atteindre nos objectifs nous devons réactualiser ce pourcentage à une baisse de **-31%**.
- **-50 %** en 2050 soit une consommation totale d'énergie de 510 GWh. Pour atteindre les objectifs, la réactualisation du pourcentage de baisse est de **-52%**.

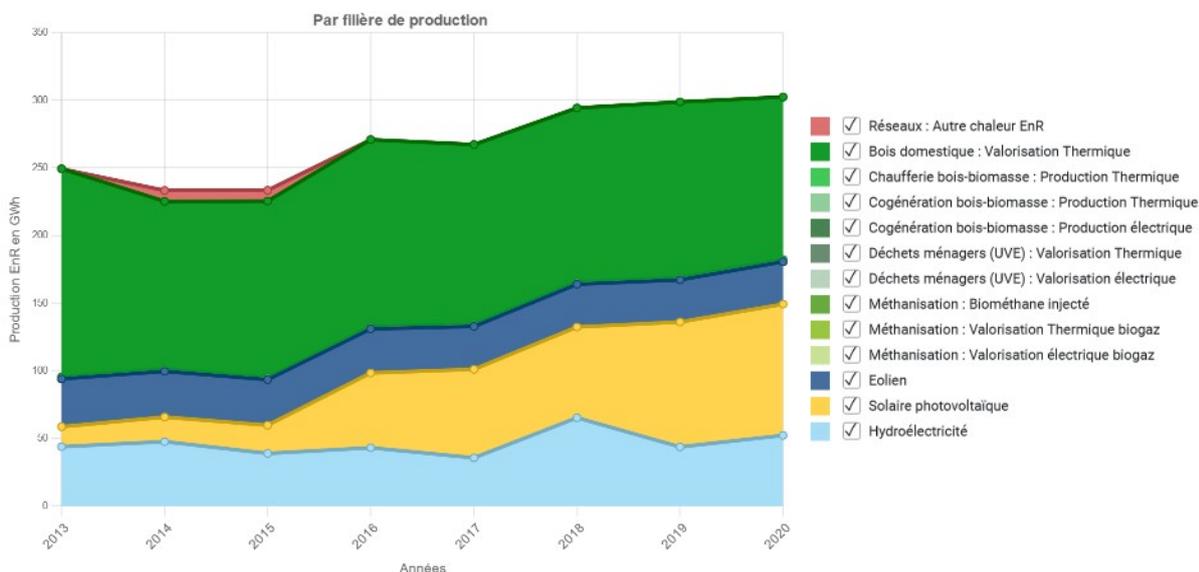
3.2 Les productions d'énergie Renouvelable (EnR)

A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI) la production d'énergie renouvelable (EnR) est de :

- **233,45 GWh** en 2015
- **302,42 GWh** en 2020

Soit une augmentation de **+ 29 %** entre 2015 et 2020, notamment sur le solaire photovoltaïque (production **x 7 depuis 2013**).

Évolution de la production EnR (en GWh)



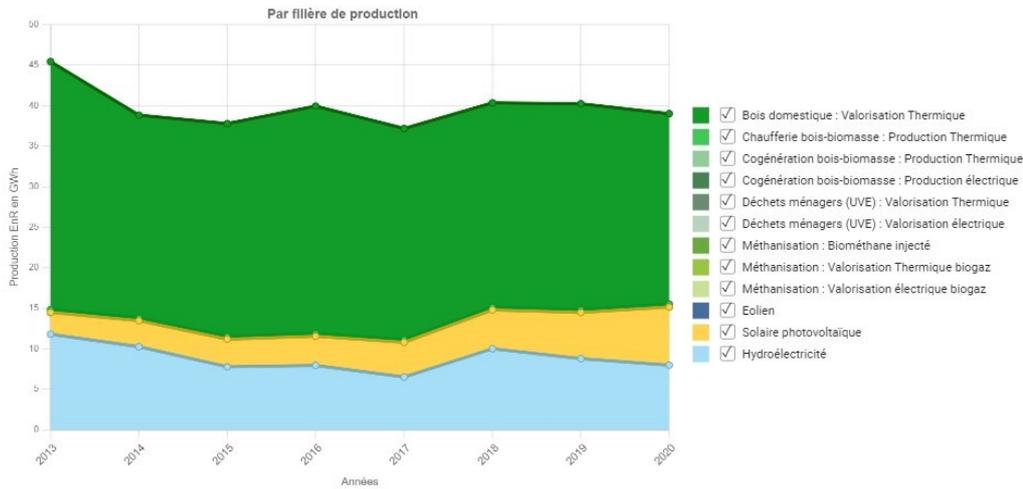
A l'échelle de la Communauté de communes Centre Tarn, la production d'énergie renouvelable (EnR) est de :

- **37,78 GWh** en 2015

- **39,01 GWh** en 2020

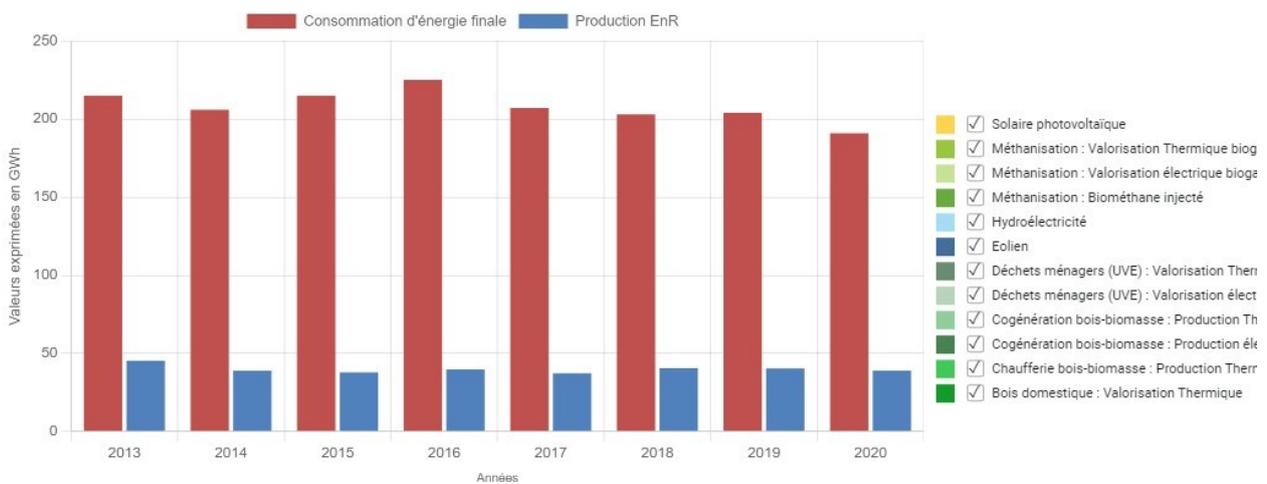
Soit une augmentation de **3,15 %** entre 2015 et 2020. Concernant le solaire photovoltaïque, il est à noter une augmentation de **52,11 %** depuis 2015.

Évolution de la production EnR (en GWh)

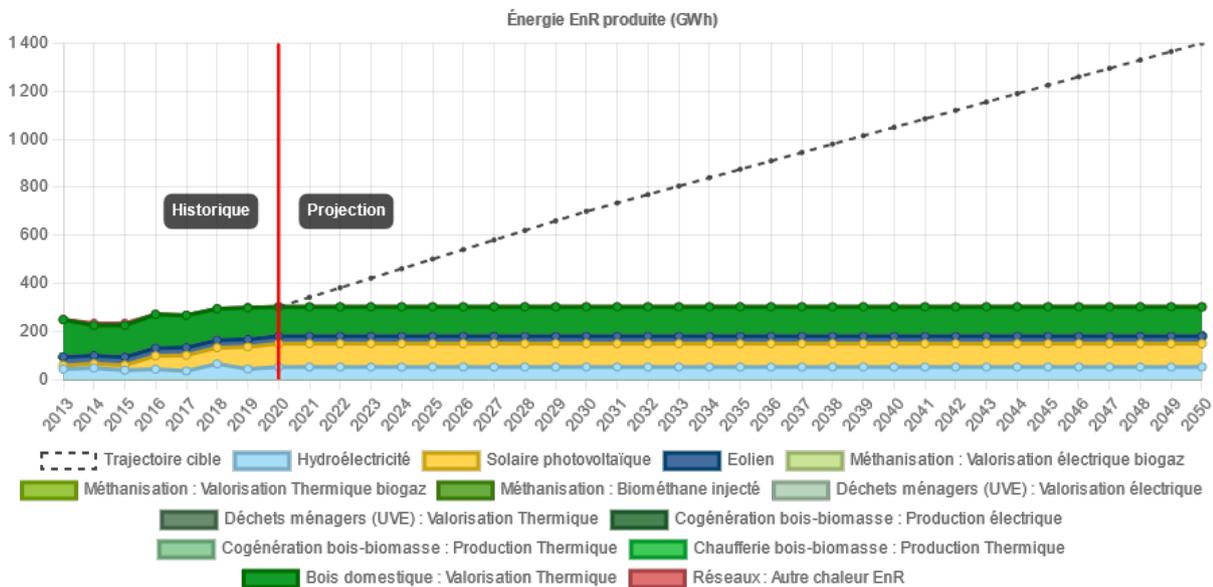


Pour la Communauté de communes Centre Tarn, vous trouverez ci-dessous le diagramme de l'évolution comparée entre la consommation d'énergie finale dépensée du territoire en rouge et de la production d'énergie renouvelable en locale en bleu. L'objectif serait un équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie.

Évolution comparée de la consommation d'énergie finale et de la production d'énergie renouvelable locale



Impact sur l'énergie EnR produite : Trajectoire visée pour 2050.



A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI), les cibles sont de :

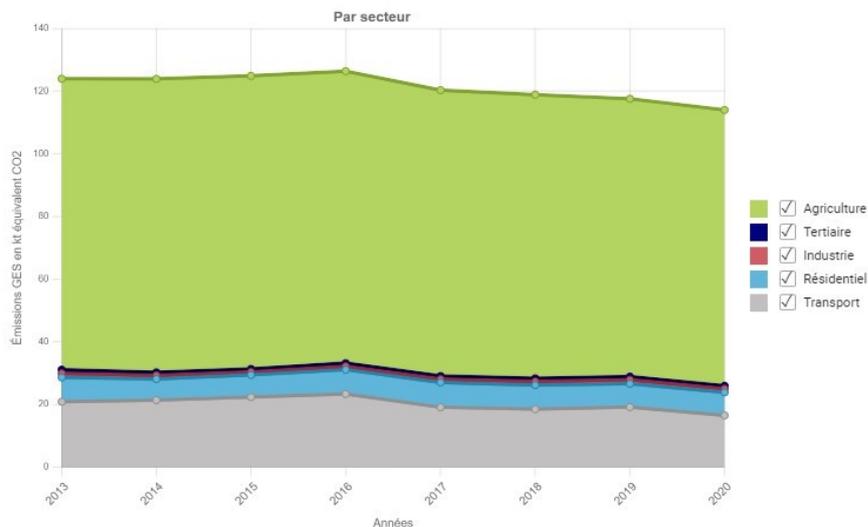
- **x 3** en 2030 soit 700 GWh d'EnR produit. Actuellement nous sommes sur une trajectoire engagée de **x 1,3**. En 2050, une augmentation **x 6** doit être réalisée pour rentrer dans nos objectifs TEPOS, soit une production d'EnR de 1400 GWh.
- Cependant des projets sont en cours d'instruction ou en phase d'autorisation (éolien, solaire photovoltaïque au sol pour environ une puissance de **76 MW** (hors méthanisation)).

3.3 Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Les émissions de gaz à effet de serre pour le territoire de la Communauté de communes ont légèrement baissées entre 2015 et 2020 (**-9,55 %**).

Le secteur agricole est très représentatif de notre territoire, avec le plus fort taux d'émissions de Gaz à Effet de Serre. En effet en 2015, sur le secteur agricole nous avons une production de 93,61 ktco2Eq. En 2020, nous sommes à 88,11 Ktco2Eq, soit **une diminution de 6,24 %**.

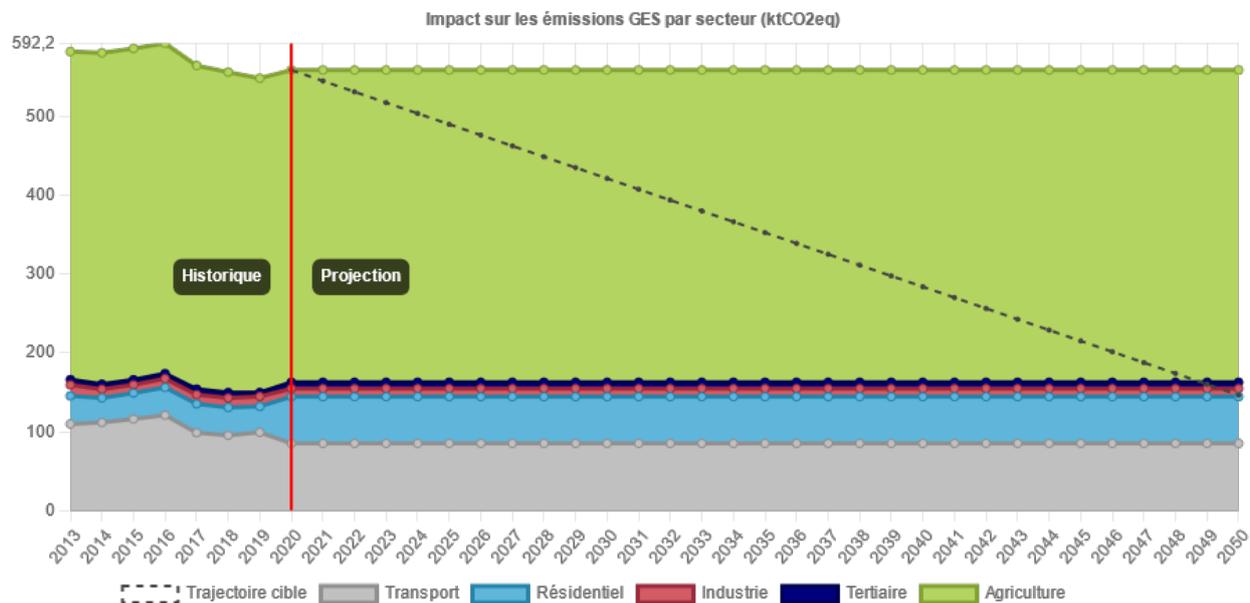
Par secteur :



Source de l'historique : ORCEO 2022

A l'échelle du Pôle territorial (5 EPCI), les émissions de GES par habitant représentées-en :

- 2015 : **10,17** teqCO2 par habitant
- 2020 : **9,7** teqCO2 par habitant soit **la moyenne française**.



Pour 2050, l'objectif à l'échelle du Pôle territorial, est de réduire par rapport à 2020 de – **75 %** des émissions de Gaz à Effet de Serre soit 146,41 ktCO2Eq.

IV-Pistes de progrès :

Ajuster les dynamiques en cours

4.1 Synthèse des pistes de progrès

Tableau de synthèse des pistes de progrès et orientations du PCAET De la Communauté de communes Centre Tarn :

AXE 1 – Gouvernance :
Intégrer le PCAET dans le
projet de la collectivité : le
rendre plus opérationnel

- Positionner le service Transition écologique, énergétique et solidaire comme accompagnateur des pôles/services, élus et communes. Ce afin que soit intégrée la Transition dans toutes les politiques/compétences menées par l'intercommunalité.
- Renforcer la coopération sur des projets transversaux avec les 5 communautés de communes du Pôle
- Poursuivre le travail engagé avec le pôle territorial sur le management de la coopération. Avec notamment des formations à destination des DGS, des responsables de services et managers.

AXE 2 – S’inscrire dans une démarche TEPOS

- Poursuivre l’enrichissement de l’observatoire et des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique dans le cadre du réseau « Bouge ton climat », avec notamment la continuité des visites sur sites.
- Poursuivre les actions qui visent à réduire les consommations énergétiques et au développement des énergies renouvelable pour couvrir les besoins restant
- Poursuivre mise en place des actions qui visent à la réduction des déchets ménagers et assimilés.

AXE 3 – Accompagner la transition agricole et alimentaire de notre territoire

- Réflexion générale sur les problématiques de l’eau.
- Poursuivre actions sur protection de la biodiversité, amélioration des puits de carbone,...
- Poursuivre actions favorables à une relocalisation de l’alimentation

4.2 Synthèse des points communs à l’échelle des 5 PCAETs : Des coopérations possibles

L’ensemble de cette partie du rapport est tirée du compte-rendu du deuxième Comité de Pilotage qui a eu lieu le 13 juin 2023.

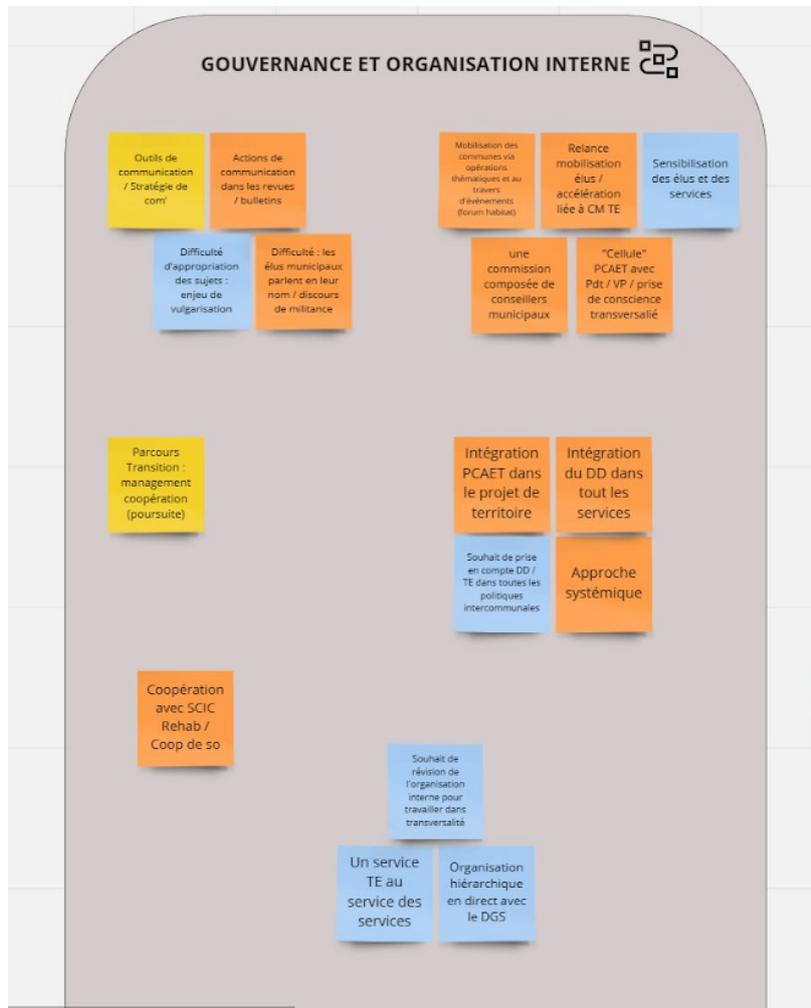
Lors de ce temps, il s’agissait pour chaque intercommunalité de présenter les orientations / pistes de travail définies à ce jour selon les axes du plan climat (gouvernance, TEPOS, Agricole/alimentaire) et des éventuels besoins en termes de moyens/outils.

En séance, lors de chaque présentation, nous avons capitalisé au fil de l’eau sur l’outil « Miro » les idées exprimées afin de révéler là où il y a des points communs pouvant donner lieu à des pistes de travail communes et des coopérations.

Voici ci-dessous une synthèse de ce travail (par axe du PCAET) où chaque Communauté de communes est représentée par une couleur de « post-it ».



Axe Gouvernance et organisation



Les idées « communes » :

- Une réaffirmation de positionner et d'intégrer plus fortement le PCAET / Développement durable de façon transversale dans une logique d'approche systémique de la transition écologique (dans les politiques intercommunales, dans le projet de territoire, dans les services,...). Cela se traduit y compris en termes d'organisation interne avec des réflexions en cours pour mieux travailler en transversalité.

Lien à faire / piste commune possible :

Suite au parcours de la Fabrique des transitions, un projet de formation collective des managers et responsables de services sur ces questions de coopération et d'approche systémique/transversalité est en cours de montage (avec CNFPT).

- Une mobilisation et un travail de sensibilisation des élus à amplifier
- Un enjeu autour des questions de « communication » :
 - Difficultés d'appropriation des élus sur les questions climat-transition écologique avec un besoin de vulgarisation et une attention à porter sur le discours et le vocabulaire employés.
 - Actions de communication en tant que telles : stratégie de communication à renforcer/créer, mobilisation des outils existants (bulletins intercommunaux, etc.) en faveur du climat/PCAET.

Lien à faire / piste commune possible : un espace d'échange a été créé à l'échelle du PETR/PTAB où se retrouve les chargés de communication des intercommunalités.

La question de la transition écologique a été abordée comme pouvant faire l'objet de travail commun. => Mobiliser ce collectif en lien avec le PCAET

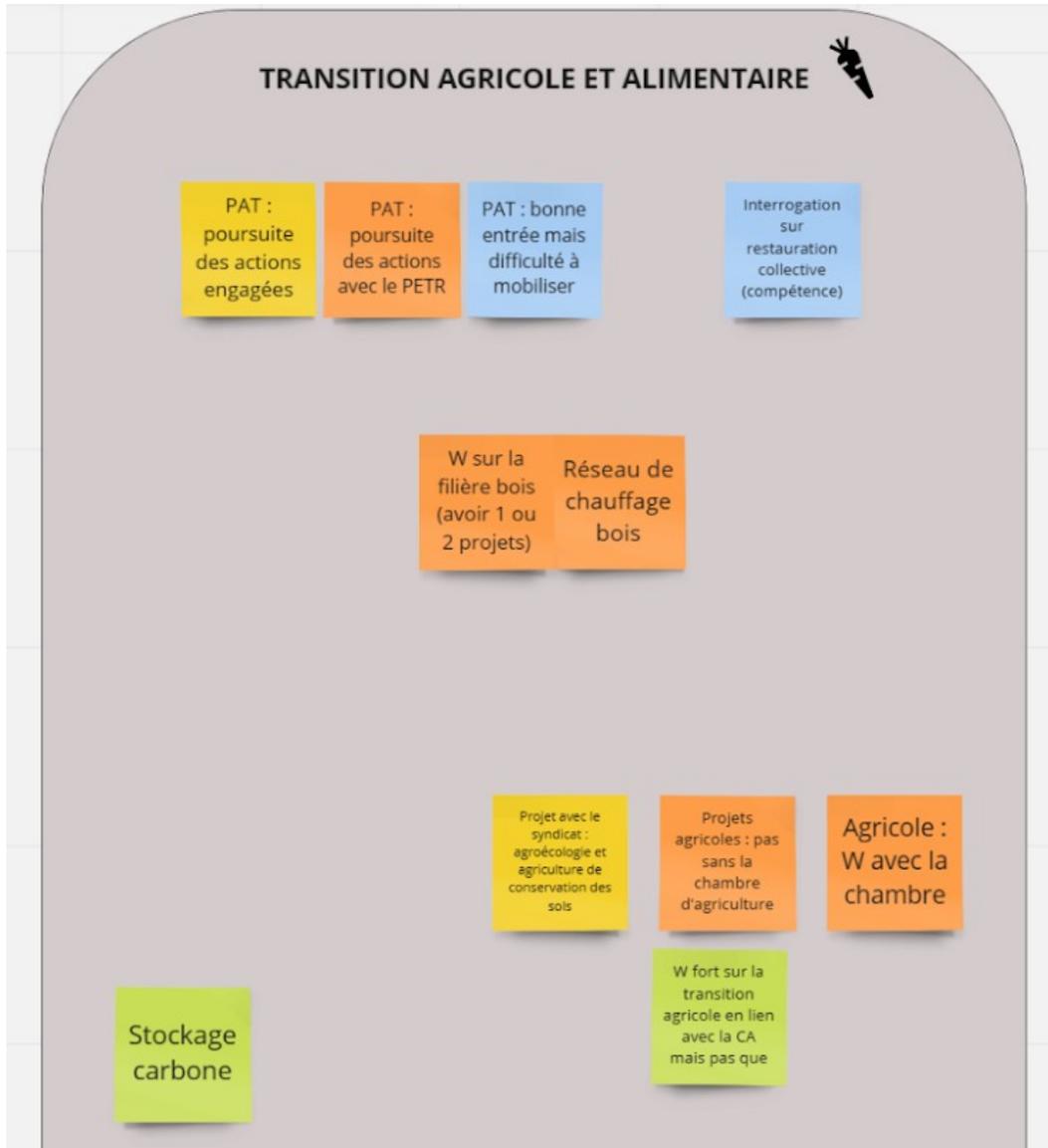
Axe Territoire à Energie Positive (TEPOS)



Les idées «communes»:

- Rénovation Habitat: poursuite des actions engagées de sensibilisation, point d'infos, ... et de l'accompagnement des ménages (dispositifs à identifier ou renforcer)
- La thématique de l'eau est unanimement ressortie des échanges et ce à plusieurs niveaux:
 - Travail autour des eaux pluviales: actions autour des récupérateurs d'eau, schéma réseau d'eaux pluviales...
 - Travail sur la ressource en eau: préservation de la ressource (petit et grand cycle de l'eau), gestion ressource eau potable...
- Mobilité: poursuivre amplifier la mise en œuvre de diverses solutions, TAD, Cheminement doux, VAE, covoiturage, bornes électriques ...
- Poursuivre le travail d'exemplarité des collectivités (éclairage, réduction des consommations ...)
- Déchets: poursuite ou engagement d'un travail sur les déchets (prévention et réduction... Lien PLPDMA par exemple)
- Biodiversité: poursuite d'actions type gestion différenciée, plantation de haies émergence d'action type atlas de la biodiversité ou travail sur les zones humides.
- Poursuivre le développement de la production d'ENR
 - Accompagner à la mise place de solutions
 - Enjeu émergent: autoconsommation individuelle et collective

Axe Transition agricole et alimentaire



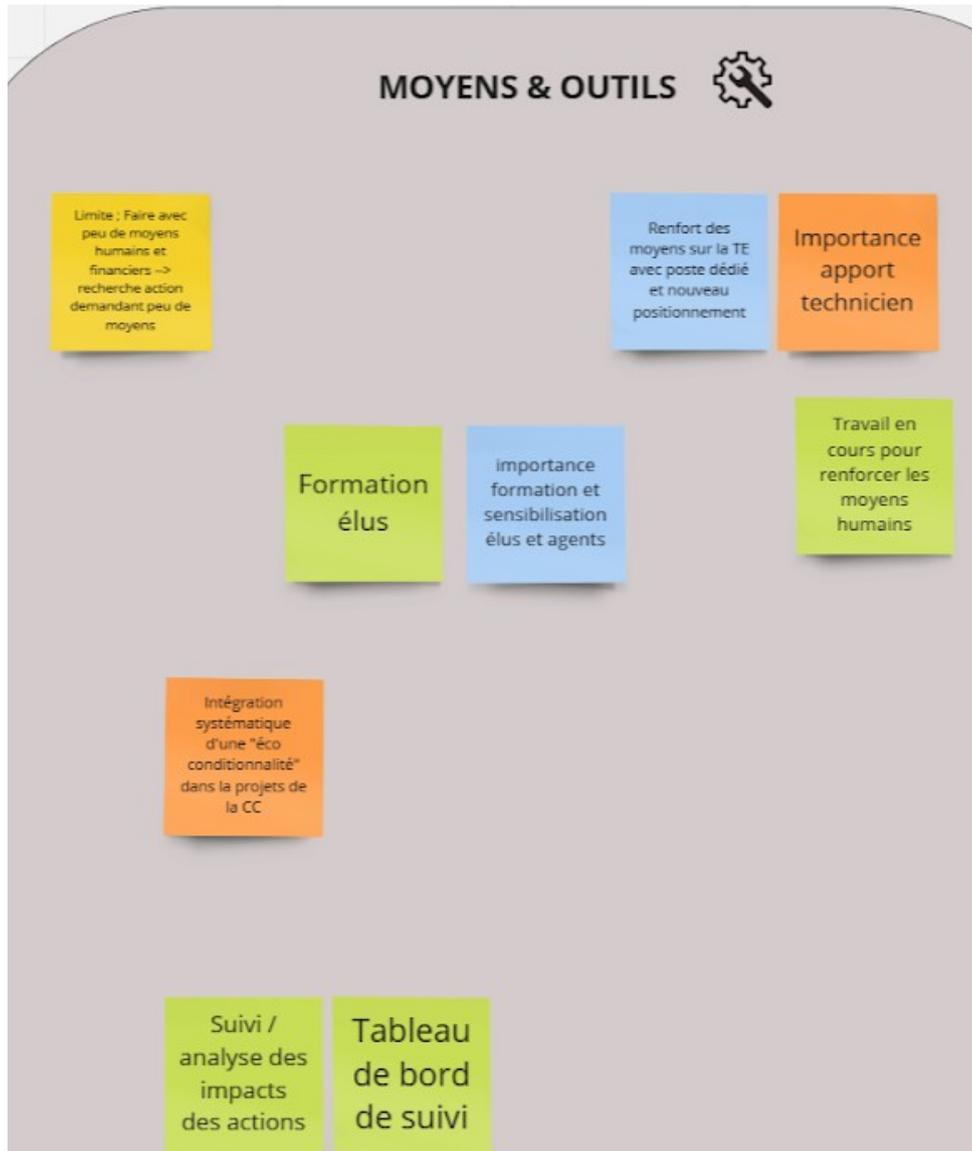
Les idées «communes» :

- Sur l'alimentation, en lien avec le PAT: poursuite du travail engagé avec le PETER PTAB avec un point d'attention sur l'enjeu de mobilisation autour de ce chantier
- Transition agricole : réaffirmation qu'il s'agit d'un enjeu fort pour notre territoire (plus gros émetteur en GES) ; des projets à construire avec la Chambre d'agriculture mais pas que (lien avec acteurs / agriculteurs qui ont l'habitude de travailler en coopération - ex : Cuma...).

Lien à faire / piste commune possible: projet porté par le Syndicat Tarn Aval autour de l'agriculture de conservation des sols, en lien avec la chambre, les EPCI, le PETER PTAB, ... lauréat de l'appel à projet France 2030 et qui se lance sur le second semestre 2023.

- Autres sujets à discussion autour de la filière «bois local» et des projets concrets à mener (*voir aussi étude en cours sur projet d'unité de granulation bois en lien avec aggro*)

Axe Moyens et outils



Les idées «communes»

- Ce travail a notamment permis de réaffirmer les besoins et l'importance d'avoir de l'ingénierie sur le sujet pour faire avancer les projets (mais pas toujours la capacité de recruter): poste dédié et positionnement «stratégique», renforcement des moyens humains...
- Besoin de formation qu'il s'agisse des élus ou des agents plus éloignés du sujet.
- Autres besoins d'outils exprimés (selon situation): outil de suivi/pilotage, retours et partages d'expériences entre collectivités/élus

Suite à ce partage et mise en évidence des points communs, plusieurs réactions sont exprimées et peuvent nourrir une réflexion sur de potentiels projets communs et/ou construits en coopération (*au-delà des projets déjà envisagés et mentionnés ci-dessus*) :

- Les outils de pilotage et/ou de suivi (du PCAET ou d'autre projet) sont intéressants à partager et à mutualiser afin de se doter de ressources/méthodes communes et aussi de partager les avancées, les difficultés, les besoins... De même pour l'exploration ou l'expérimentation de nouveaux outils (ex : limites planétaires)
- Les temps de formations / sensibilisation peuvent aussi s'envisager de façon collective (cf. formation management coopération, mais aussi fresque du climat...)
- La réponse à certains Appel à Projet / opportunités repérées demande de l'ingénierie et pourrait également faire l'objet d'une mutualisation
- De manière générale, l'identification de futurs projets partagés ou communs dépend aussi des moyens que chaque EPCI membres peut y accorder. Il pourrait donc être intéressant de faire à intervalles réguliers des points sur l'avancement des PCAETs (par exemple : en bureau du PETR PTAB) afin de voir là où des besoins communs émergent et pourraient donner lieu à des projets en coopération (ex: récupération eau de pluie). Cela, en plus du travail collectif mené par les techniciens au sein de l'espace «référents climat».
 - **Point d'attention** : cibler sur des actions/opérations concrètes et veiller à ce qu'elles s'inscrivent dans des dispositifs de l'État, Région, Département, Agence de l'eau...

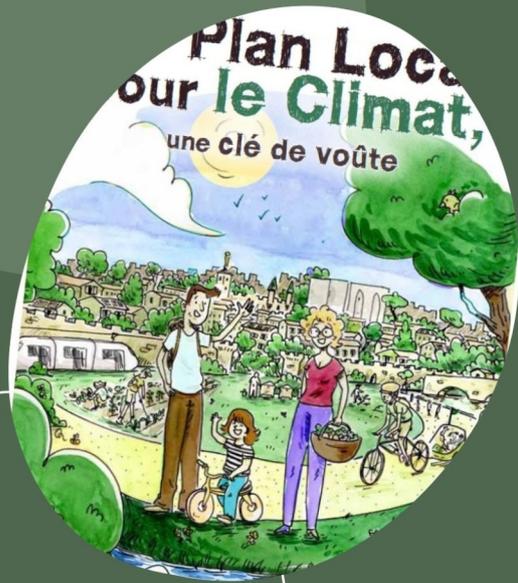
V- Annexes

Annexe 1 : support exposé en bureau du 9 mai 2023 dédié au bilan mi-parcours du PCAET en Centre Tarn



Objectif :

Point sur le Plan
Climat du Centre
Tarn



2/14

Point sur le "Plan Climat" du Centre Tarn

1) Quelques rappels de la démarche Plan Climat Air Energie Territorial

2) Une démarche de transition écologique et énergétique peu appropriée

3) Un document stratégique aux opportunités nombreuses

4) Pistes d'amélioration pour un PCAET efficient et efficace ?

3/14

1) Quelques rappels ...

● PCAET élaboré par un BE mandaté par le PETR PTAB

Validé en décembre 2019 pour une durée de 6 ans

● 2023 : Bilan mi-Parcours à réaliser

Travail démarré et réalisé collectivement à l'échelle du PETR PTAB à remettre pour juin

● 13 mars 2023: COPIL 1

Des élus conscients qu'il reste à faire et souhaitent poursuivre

● Bonne occasion de faire un point en vue de nous re"mobiliser"

Bureau du 09/05/2023

4/14

➤ Cadre de notre action « climat » et PCAET

3 Axes stratégiques des PCAET



S'inscrire dans une démarche de territoire à énergie positive (TEPOS)



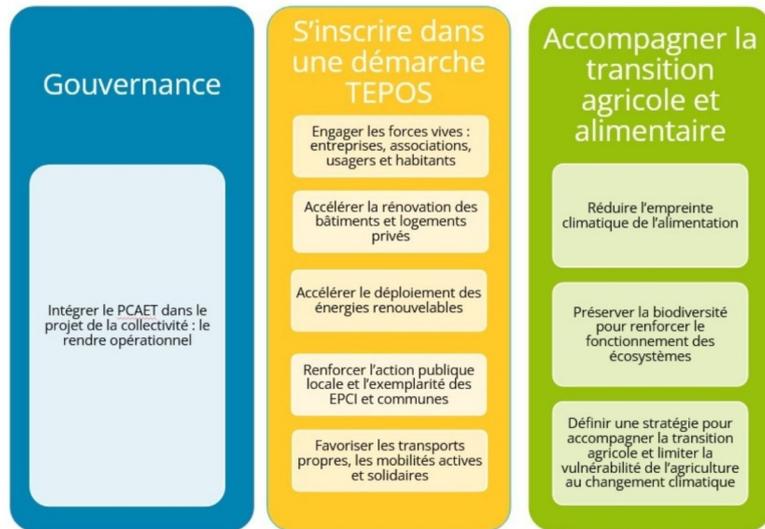
Accompagner la transition agricole et alimentaire

Gouvernance

5/14

► Cadre de notre action « climat » et PCAET

**3 axes
stratégiques
déclinés en
9 objectifs
opérationnels**



6/14

PCAET, évolution du cadrage national

Loi Energie Climat 08/11/2019

Neutralité carbone
Part des ENR à 33 % dans le mix énergétique
Part des ENR dans la consommation 33 %
Baïsser la consommation énergétique fossile de 40 % à 2030

SNBC 2 (2019) Neutralité carbone à 2050

Baïsser les émissions de GES sur la période 2015 -2030 de :
49 % dans le résidentiel - tertiaire
28 % dans les transports
35 % dans l'industrie
19 % dans l'agriculture

Plan de Réduction des Emissions des Polluants Atmosphériques 2017

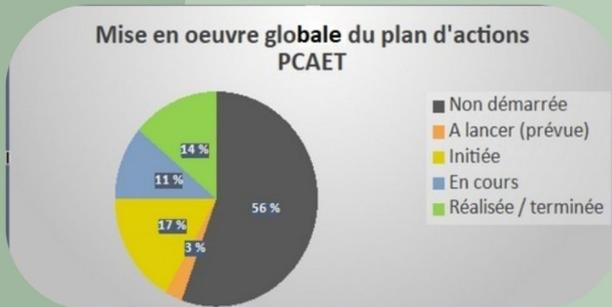
Objectifs du PREPA (décret n°2017-949 du 10 mai 2017)	2020 à 2024	2025 à 2029	À partir de 2030
Dioxyde de soufre (SO ₂)	- 55%	- 66%	- 77%
Oxydes d'azote (NO _x)	- 50%	- 60%	- 69%
Composés organiques volatils non méthaniques (COVnM)	- 43%	- 47%	- 52%
Ammoniac (NH ₃)	- 4%	- 8%	- 13%
Particules fines (PM _{2,5})	- 27%	- 42%	- 57,00 %

Année de référence : 2005

7/14

2) Une démarche de transition écologique et énergétique peu appropriée

A) 9% d'actions réalisées



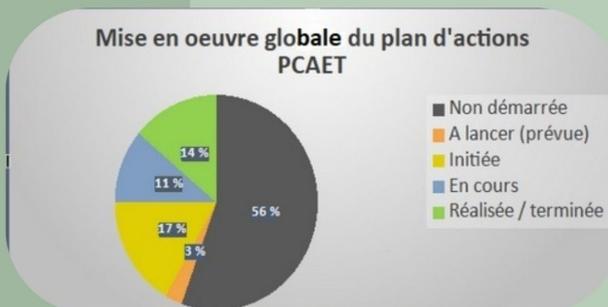
Les actions réalisées:

- l'observatoire des initiatives "Bouge ton climat" (PETR/PTAB)
- Plateformes de compostage collectif
- Acquisition VAE
- OPAH

8/14

2) Une démarche de transition écologique et énergétique peu appropriée

B) 11% démarrées et 17% initiées



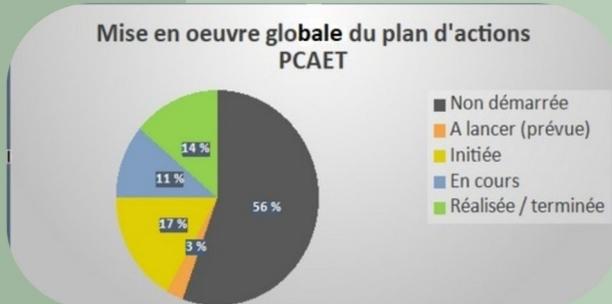
Les actions initiées / en cours

- Couvernance initiée :
-Echelle de la transition écologique : PETR PTAB; -
-un GT environnement présidé par une déléguée "environnement" dans Commission Cadre de vie et
-une chargée de mission à temps plein dans pôle développement des territoires depuis 2020.
- Territoire à énergie positive : actions démarrées
-Démultiplier les points d'orientation des ménages.
-AMI toiture photovoltaïque agricole; -Réduire éclairage public des communes; -Etude faisabilité d'un réseau chaleur bois sur Réalmont; - Agir sur les consommations du patrimoine existant et concevoir les nouveaux bâtiments avec une exigence énergétique recevable;
- Un accompagnement initié de la Transition agricole et alimentaire :
-Sensibiliser les ménages pour réduire l'empreinte climatique de l'alimentation (DAL); -protection de la biodiversité

9/14

2) Une démarche de transition écologique et énergétique peu appropriée

C) 64% d'actions non démarrées



Les actions non démarrées

- **Gouvernance**: pas de portage politique, pas de mobilisation interne, pas de transversalité inter pôles et inter commissions. La transition écologique et énergétique devrait être l'affaire de tous les services.
- **Territoire à énergie positive**: pas de mobilisation : -pour réduire les besoins en énergie des habitants, des activités économiques, des transports, des loisirs; pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables; -pour renforcer l'action publique locale intercommunale et communale; -pour renforcer la mobilité douce et solidaire- donc pas de moyens.
- **la Transition agricole et alimentaire**: pas de mobilisation intercommunale pour organiser un système alimentaire local plus durable et plus rémunérateur

10/14

3) un document stratégique aux opportunités nombreuses

- Un cadre reconnu pour initier, définir une démarche territoriale de transition écologique et énergétique locale
- Permet de mettre en perspective des actions réalisées et de définir de nouvelles actions: gestion qualitative et quantitative de l'eau, exemplarité des services, alimentation locale dans la restauration collective...

- Permet d'examiner la manière dont le PCAET est décliné dans les différentes politiques sectorielles (urbanisme, aménagement, mobilité, habitat, développement économique, déchets, eau, assainissement, cohésion sociale, agriculture et alimentation...)

Impact sur la Gouvernance

"Toutes les politiques de l'intercommunalité sont amenées à évoluer pour prendre en compte les enjeux climat-air-énergie"

11/14

4) Des pistes d'amélioration pour un PCAET efficace et efficient

Un portage politique fort :

- Embarquer plusieurs commissions d'élus
- Chercher la transversalité pour solidifier le projet.
- Faire connaître le projet au sein de la collectivité et du territoire

Pourquoi c'est important ?

Le portage politique permet de :

Faciliter la création d'une gouvernance
Avancer avec une vision politique claire et affichée

Moins de questionnements sur la légitimité du projet

Des choix techniques plus faciles à définir

Faciliter la prise de décisions techniques au sein de la collectivité

Facilite les questions budgétaires

Permet de voir le projet dans sa globalité et moins par le prisme des compétences.

Facilite la transversalité

Facilite la communication entre les services, crée des opportunités

12/14

4) Des pistes d'amélioration pour un PCAET efficace et efficient

1) Quelles décisions, règles, pratiques pour un fonctionnement optimal de l'organisation ?

Quelle
gouvernance ?

Le terme « **gouvernance** » désigne :

un ensemble de décisions, de règles et de pratiques
visant à assurer le fonctionnement optimal d'une
organisation.

Quelle place et quel rôle du service en charge de la TE ?

Quelle instance de pilotage ?

Quelle instance technique ?

Quelle acculturation des élus et des agents ?

13/14

4) Des pistes d'amélioration pour un PCAET efficace et efficient

2) Quelles orientations, priorités pour les 3 ans à venir ? Quelles pistes, idées pour les décliner dans le plan d'actions du PCAET ?

Gouvernance

**Quelle
Organisation
optimale?**

Communication ?

Formation ?

TEPOS

**Développer l'utilisation
des énergies
renouvelables**

**Exemplarité de l'EPCI et
des communes**

Mobilité

Transition agricole/Alimentaire

Gestion ressource eau

**Préservation
biodiversité**

Alimentation locale

Réduction des déchets

13/14

Fin

Ce bilan, fidèle a celui exposé en COPIL 1 du PETR PTAB (13 mars 2023), a donné lieu à l'expression politique de donner un élan nouveau au PCAET plus largement à la transition écologique, énergétique et solidaire en Centre Tarn.

Il a été décidé de positionner le service Transition écologique, énergétique et solidaire en charge de coordonner le PCAET comme accompagnateur de tous les pôles/services , élus et communes. Ce afin que la transition écologique soit intégrée dans toutes compétences communautaires et plus largement les politiques publiques locales.

Volonté communiquée en bureau du 9 mai, en comité de direction du 6 juin , en réunion de service du 20 juin et enfin en conseil de communauté du 27 juin 2023.

Un nouvel organigramme sera ainsi soumis au comité social territorial en septembre 2023.